

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL \$12025



Le FEC : la Banque des Collectivités Territoriales

Le Fonds d'Equipement Communal (FEC), œuvre, depuis plus de 65 ans, à accompagner la dynamique d'investissement et de développement des Collectivités Territoriales avec détermination, engagement et innovation.

Dans son rôle de partenaire technique et financier de premier rang du secteur local, le FEC porte l'ambition de faciliter à sa clientèle l'accès au levier de l'emprunt pour le financement de ses projets de développement territorial. Par cette mission singulière dans le paysage bancaire national, le FEC veille à offrir les meilleures conditions financières aux Collectivités Territoriales à travers des solutions de financement innovantes et adaptées à leurs besoins et à leurs attentes.

Par son engagement actif en tant que Banque publique dédiée au financement du développement territorial, le FEC inscrit son rôle dans une logique de responsabilité et d'ambition qui lui permet d'accompagner les évolutions de l'économie marocaine et du secteur public local. Cette volonté exige de l'Institution d'adapter ses services et ses interventions aussi bien aux défis à relever par les acteurs territoriaux qu'aux priorités du développement territorial durable.

Un accent est particulièrement mis sur les projets qui contribuent à la réduction des disparités territoriales et sociales ou qui s'inscrivent dans la transition vers un développement bas carbone et le renforcement de la résilience des territoires face aux effets du changement climatique.

Cet engagement responsable envers les principes fondamentaux du développement durable s'est notamment traduit par l'intégration, depuis avril 2022, des critères Environnementaux et Sociaux (E&S) et, depuis octobre 2024, des critères climatiques dans la gestion globale des risques, dans les processus décisionnels de la Banque et dans ses relations avec ses parties prenantes. La déclinaison opérationnelle de cet engagement en matière de durabilité s'appuie sur un corpus composé de procédures et d'outils pertinents permettant de gérer efficacement les risques inhérents aux projets soumis à son financement et de consolider l'alignement de la Banque avec les standards internationaux en la matière.

Ces évolutions permettent à la Banque, à la fois, d'accompagner la dynamique de croissance des territoires et de contribuer à leur développement inclusif en apportant une dimension supplémentaire à leurs actions visant l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations locales. Ceci favorise la promotion de projets à fort impact social et environnemental bénéfiques pour les acteurs territoriaux.

Il convient également de noter que l'intégration des principes de la durabilité et des préoccupations environnementales et climatiques constitue un atout important pour la Banque, notamment dans sa stratégie d'ouverture sur le marché financier international, lui permettant d'accéder à des financements compétitifs, y compris ceux liés à la finance climat, afin de répondre aux différents prérequis des bailleurs de fonds et pouvoir offrir les meilleures conditions d'accompagnement et de financement à ses clients.

ABRÉVIATIONS

BHNS	Bus à Haut Niveau de Service
СЕВ	Charges d'exploitation bancaire
CGE	Charges générales d'exploitation
СТ	Collectivités Territoriales
CSS	Contribution sociale de solidarité
CES	Créances en souffrance
DFIs	Development Finance Institutions (Institutions financières de développement)
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
ЕНВ	Engagements hors bilan
E&S	Environnemental et social
IS	Impôt sur les Sociétés
IDLM	Indice de Développement Local Multidimensionnel
MMDH	Milliards de dirhams
MDH	Millions de dirhams
PDR	Plan de Développement Régional
PDU	Plan de Développement Urbain
PNB	Produit net bancaire
PEB	Produits d'exploitation bancaire
PRDTS	Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales
TCAM	Taux de croissance annuel moyen
TMPI	Taux moyen pondéré interbancaire

SOMMAIRE

I.	FAITS MARQUANTS ET CHIFFRES CLÉS S1 2025	6
II.	ACTIVITÉ DE PRÊTS AU 30 JUIN 2025	9
	 Engagements de prêts Décaissements de prêts Evaluation des risques environnementaux et sociaux des 	
	projets financés 4. Situation des engagements hors bilan (EHB)	
III.	FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2025	18
	 Evolution des ressources Evolution des emplois 	
IV.	RÉSULTATS ET INDICATEURS FINANCIERS AU 30 JUIN 2025	23
	Indicateurs d'exploitation	
	2. Bilan	
	3. Ratios réglementaires	
	4. Communication financière au 30 juin 2025	

I. Faits marquants et chiffres clés S1 2025

Faits marguants S1 2025

Le Fonds d'Equipement Communal a poursuivi au cours du S1 2025 le renforcement de son positionnement en tant qu'acteur de référence au service d'un développement territorial durable, inclusif et résilient et ce, conformément à la stratégie affirmée de la Banque en matière de durabilité.

La Banque veille à adapter ses modalités d'intervention à l'évolution de son environnement, notamment à travers des offres de financement innovantes et un accompagnement ciblé de sa clientèle, afin de leur permettre la concrétisation de leurs projets d'investissement et de faire face aux défis majeurs, tant environnementaux que sociaux.

Au terme du S1 2025, l'activité de prêts a connu une évolution positive, dès lors que les engagements et les décaissements de prêts ont augmenté respectivement de 4% et 10% à fin juin 2025 par rapport à la même période de l'année dernière, pour atteindre respectivement 1 559 MDH et 900 MDH. Ces financements territoriaux ont porté sur la réalisation de plusieurs projets dans différents secteurs d'intervention, particulièrement ceux à fort impact social, environnemental et climatique, contribuant ainsi à la résorption des déficits multidimensionnels d'infrastructures de base, au renforcement de la résilience des territoires face aux effets du changement climatique et à la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD).

Les résultats du rating environnemental et social des engagements de prêts au titre du S1 2025 font ressortir que la majorité des projets engagés, soit plus de 85%, sont classés dans les « Catégories D ou C », et concernent des projets à risques minimes et maîtrisables.

Par ailleurs, le FEC a poursuivi, au cours du S1 2025, la mise en œuvre de ses projets structurants, à même de mettre l'Institution davantage en adéquation avec son environnement et de répondre efficacement aux besoins croissants des Collectivités Territoriales pour le financement de leurs projets d'investissement :

1. Une stratégie financière axée sur la pérennisation et la diversification des ressources pour accompagner la dynamique de croissance des territoires

Dans le cadre de sa stratégie financière, le FEC s'appuie sur la solidité de ses fondamentaux pour diversifier et pérenniser ses sources de financement. En l'absence de dépôts de la clientèle, le FEC mobilise des ressources aussi bien sur le marché financier national qu'auprès d'institutions financières internationales pour le financement de son activité et accompagner ainsi les besoins croissants des Collectivités Territoriales. Ainsi, la part des financements internationaux a représenté près de 25% des ressources d'emprunt du FEC au 30 juin 2025, contre 18% au 30 juin 2024 et 8% au 30 juin 2020, reflétant ainsi la confiance croissante d'Institutions Financières de Développement (DFIs) de premier plan à l'égard du FEC.

En effet, le FEC adopte une approche proactive et veille à dynamiser les échanges avec les DFIs, afin de préparer, en fonction de l'évolution des besoins de la Banque et des conditions du marché, les tirages sur les lignes de crédit contractées d'une part, et d'autre part de continuer d'étudier de nouvelles opportunités de partenariats avec d'autres DFIs, afin de mettre en place de nouveaux accords de financement.

Ainsi, le FEC a concrétisé, au cours du S1 2025, des tirages en dollars US et en euros, pour l'équivalent de près de 2 MMDH, au titre des lignes de financement contractées sans garantie de l'Etat, auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

Cette ouverture à l'International, combinée à une présence régulière sur le marché financier marocain et aux opérations de financements syndiqués au profit des Collectivités Territoriales, constitue un pilier essentiel de la stratégie de refinancement de l'activité du FEC et de diversification de ses ressources.

Dans un contexte de détente des taux sur le marché financier et d'optimisation du refinancement de la Banque, grâce à sa stratégie financière axée notamment sur les financements auprès des DFIs, le FEC a consenti une baisse des taux d'intérêt au profit de sa clientèle à compter du 1^{er} janvier 2025. Cette mesure illustre la volonté de la Banque d'adapter sa tarification, afin de faire bénéficier sa clientèle des évolutions des conditions du marché, tout en respectant les impératifs de ses équilibres financiers.

2. Une stratégie de durabilité en faveur d'un développement territorial durable, inclusif et résilient

Dans le cadre de sa vision stratégique en matière de durabilité, la Banque veille en continu à contribuer à un développement territorial durable et résilient à travers le financement des projets d'investissements qui favorisent une croissance économique territoriale et contribuent à la résorption des déficits multidimensionnels, notamment d'infrastructures de base, et au renforcement de la résilience des territoires face aux effets du changement climatique, tout en améliorant les conditions et la qualité de vie de la population, ainsi qu'à la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'échelle des territoires.

Aussi, la Banque procède systématiquement à l'analyse de l'impact des projets d'investissement sur les facteurs de durabilité et œuvre à l'amélioration de la soutenabilité environnementale et sociale (E&S) ainsi que de la résilience climatique de ces projets, en conformité avec la réglementation nationale et les standards internationaux en la matière.

La maturité acquise et les réalisations concrètes dans la maîtrise des risques E&S et climatique ont permis de renforcer davantage la performance extra-financière de la Banque et la confiance des bailleurs de fonds internationaux envers le FEC, ce qui a permis de répondre aux prérequis obligatoires à l'accès aux financements concessionnels internationaux.

3. Coopération et échange à l'international

Dans le cadre des actions de coopération et d'échange, le FEC veille à renforcer en permanence la coopération Sud-Sud, notamment à travers l'organisation de différentes rencontres avec des délégations représentant différents pays d'Afrique et du monde arabe. Ainsi, le FEC a reçu, au cours du S1 2025, des délégations du Sénégal et de la Jordanie, afin d'échanger autour de l'expérience marocaine en matière de financement du secteur local et du rôle central du FEC, en tant que partenaire technique et financier de référence des Collectivités Territoriales marocaines, dans le développement territorial du Royaume.

Par ailleurs, le FEC a participé à la 3ème édition des Journées Economiques Internationales des Collectivités Territoriales (JEICOM 2025) à Yaoundé, au Cameroun, en juin 2025.

4. Renforcement de la gouvernance de la Banque

Le FEC veille en permanence à renforcer ses pratiques de gouvernance, en s'alignant sur les meilleurs standards en la matière, notamment à travers la mise en conformité de ses instances de gouvernance avec les exigences législatives et réglementaires.

Dans ce cadre, le Conseil d'Administration du FEC, réuni en date du 28 mai 2025, a approuvé la mise en place du Comité de Nomination, de Rémunération et de Gouvernance (CNRG) et a approuvé sa charte, qui définit ses missions, sa composition et ses modalités de fonctionnement.

La mise en place de ce nouveau comité vient compléter et renforcer le dispositif de gouvernance actuel, composé de plusieurs instances, qui assure un pilotage rigoureux de la gestion de la Banque, en s'alignant sur les meilleurs standards et pratiques applicables aux établissements de crédit, tout en assurant une gestion des risques optimale et une transparence accrue de son activité.

CHIFFRES CLÉS S1 2025

En MDH

Produit Net Bancaire



Créances sur la clientèle



L'activité de prêts a connu une évolution positive au terme du S1 2025, dès lors que les engagements et les décaissements de prêts ont augmenté respectivement de 4% et 10% à fin juin 2025 par rapport à la même période de l'année dernière, pour atteindre respectivement 1 559 MDH et 900 MDH.

Ces financements territoriaux ont porté sur la réalisation de plusieurs projets dans différents secteurs d'intervention, particulièrement ceux à fort impact social, environnemental et climatique, contribuant ainsi à la résorption des déficits multidimensionnels d'infrastructures de base, au renforcement de la résilience des territoires face aux effets du changement climatique et à la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD).

Le Fonds d'Equipement Communal continue, ainsi, de renforcer son positionnement en tant qu'acteur de référence au service d'un développement durable, inclusif et résilient des territoires et ce, conformément à la stratégie affirmée de la Banque en matière de durabilité.

Au terme du S1 2025, le PNB du Fonds d'Equipement Communal s'est établi à 328 MDH, soit un niveau comparable à celui enregistré au cours de la même période de l'année précédente.

Au terme du S1 2025, le résultat net a atteint 171 MDH, en retrait non significatif par rapport au niveau enregistré au 30 juin 2024, qui s'explique principalement par la hausse de la charge de l'Impôt sur les Sociétés (IS).



Capitaux propres et assimilés



Les capitaux propres et assimilés ont atteint plus de 6,4 MMDH au 30 juin 2025, permettant ainsi de renforcer la solvabilité de la Banque et son assise financière, afin de continuer à accompagner les besoins croissants des Collectivités Territoriales.

Maintien du taux des CES à à un niveau faible, inférieur à 1%, bien en-deçà de celui enregistré au niveau du secteur bancaire, grâce à la maîtrise du risque de contrepartie à date, et au suivi rigoureux des recouvrements, reflétant ainsi la qualité du portefeuille de la Banque.

Taux des créances en souffrance

0,35% 0,56%

30 juin 2024 30 juin 2025

II. Activité de prêts au 30 juin 2025

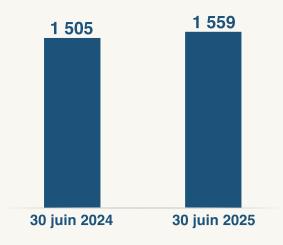
1. Engagements de prêts

L'activité de prêts au titre du S1 2025 a connu une évolution positive, dès lors que les engagements de prêts ont atteint 1 559 MDH à fin juin 2025, soit une hausse de 4% par rapport à la même période de l'année précédente, permettant ainsi à la Banque de contribuer à la concrétisation de plusieurs projets d'investissement des Collectivités Territoriales dans différents secteurs d'intervention.

Ces financements territoriaux ont notamment concerné la réalisation de projets d'infrastructures routières, particulièrement dans le cadre du Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales (PRDTS), de projets d'aménagements urbains dans le cadre de la réalisation des Programmes de Développement Urbain (PDU).

Ainsi, les engagements de prêts au titre du S1 2025 ont porté sur la réalisation de 27 projets, couvrant 9 secteurs d'intervention.

Engagements de prêts (en MDH)



Progression de 4% des engagements de prêts au 30 juin 2025 par rapport à la même période de 2024

Répartition des engagements de prêts par type d'emprunteur

La répartition des engagements de prêts par type d'emprunteur au 30 juin 2025 se présente comme suit :

	30 juin 2023		30 juin 2024		30 juin 2025	
Collectivités Territoriales	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Conseils Régionaux	2 876*	92%	1 388	92%	759	49%
Conseils Préfectoraux et Provinciaux	143	5%	6	1%	-	-
Conseils Communaux	90	3%	111	7%	800	51%
Total	3 109	100%	1 505	100%	1 559	100%

^{*} Dont un montant de 2 MMDH dans le cadre d'un projet stratégique, portant sur la réalisation d'ouvrages d'adduction d'eau dans le cadre de l'interconnexion de deux bassins hydrauliques

- Au terme du S1 2025, les engagements de prêts au profit des Conseils Communaux ont connu une hausse ponctuelle par rapport à la même période de l'année précédente qui s'explique, principalement, par le financement de projets s'inscrivant dans le cadre d'un programme de développement urbain. En effet, 73% de ces financements ont porté sur la réalisation de projets d'aménagements urbains, notamment pour le renforcement des infrastructures de base ainsi que la requalification et l'intégration urbaine des quartiers sous-équipés.
- Les engagements de prêts au profit des Conseils Régionaux ont représenté 49% du volume global au 30 juin 2025, soit un montant de 759 MDH. Ces financements ont porté principalement sur la réalisation de projets de désenclavement routier, à travers la construction d'infrastructures routières, notamment ceux qui s'inscrivent dans le cadre du PRDTS en milieu rural, qui ont représenté près de 44% des engagements de prêts accordés aux Conseils Régionaux au titre du S1 2025.

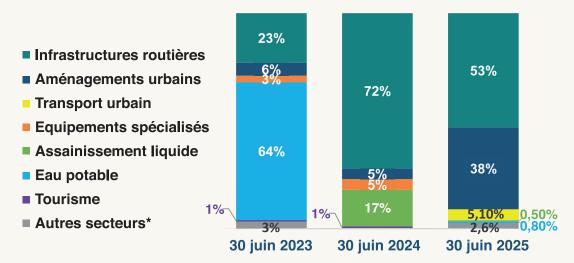
Répartition des engagements de prêts par secteur d'intervention

La répartition des engagements de prêts par secteur d'intervention au 30 juin 2025 se présente comme suit :

	30 juin 2023		30 juin 2024		30 juin 2025	
Secteurs d'intervention	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Infrastructures routières	723	23%	1 085	72%	824	53%
Aménagements urbains	181	6%	79	5%	587	38%
Equipements spécialisés	85	3%	80	5%	-	-
Assainissement liquide	-	-	251	17%	8	0,50%
Equipements culturels et sportifs	5	0,20%	-	-	36	2%
Eau potable	2 000	64%	-	-	12	0,80%
Equipements commerciaux	-	-	-	-	4	0,20%
Electricité	84	3%	-	-	4	0,20%
Enseignement et formation professionnelle	10	0,30%	-	-	4	0,20%
Santé	-	-	-	-	-	-
Transport urbain	-	-	-	-	80	5,10%
Tourisme	21	0,70%	10	1%	-	-
Total	3 109	100%	1 505	100%	1 559	100%

L'analyse de la répartition des engagements de prêts par secteur d'intervention montre que les secteurs des infrastructures routières et des aménagements urbains ont totalisé 91% des prêts engagés à fin juin 2025.

Evolution de la structure des engagements de prêts par secteur d'intervention au 30 juin 2023 - 2025



^{*} Equipements culturels et sportifs, Equipements commerciaux, Electricité, Enseignement et formation professionnelle, Santé

Prédominance des secteurs des infrastructures routières et des aménagements urbains dans la structure des engagements de prêts à fin juin 2025

- Le secteur des infrastructures routières continue d'occuper une place importante dans la structure des engagements de prêts avec une part de 53% du volume global à fin juin 2025, soit un montant de 824 MDH. Il convient de souligner que 40% de ces engagements de prêts correspondent au financement de projets dans le cadre du PRDTS en milieu Rural. A travers ces engagements de prêts, le FEC a notamment participé au désenclavement de plusieurs douars, grâce à la construction de liaisons routières et d'ouvrages d'art, ainsi que l'aménagement de routes classées.
- Le secteur des aménagements urbains a représenté une part de 38% du volume global des engagements de prêts au titre du S1 2025, soit une hausse ponctuelle par rapport au 30 juin 2024 qui s'explique, principalement, par le financement de projets s'inscrivant dans le cadre d'un programme de développement urbain, portant notamment sur la requalification et l'intégration urbaine des quartiers sous-équipés ainsi que l'aménagement de voies structurantes.
- Les engagements de prêts relatifs au secteur du transport urbain ont constitué 5,10% du volume global au 30 juin 2025, soit un montant de 80 MDH, dédié à la mise en œuvre d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).
- Le secteur des équipements socio-culturels et sportifs a représenté quant à lui près de 2% du volume global des engagements de prêts au terme du S1 2025, et a principalement porté sur la réalisation de projets visant la valorisation du patrimoine culturel d'une grande ville. Ainsi, la Banque a contribué au financement de la construction d'un grand théâtre, d'un complexe culturel, d'un centre socio-culturel, d'un foyer féminin et d'une salle polyvalente.
- Les autres secteurs, notamment l'assainissement liquide, l'eau potable, l'électricité, les équipements commerciaux et l'enseignement et la formation professionnelle, ont représenté, quant à eux 1,9% du volume global des engagements au 30 juin 2025.

Ces engagements de prêts ont également porté sur la réalisation de projets de renforcement du réseau d'eau potable et de lutte contre le stress hydrique, la mise en place d'infrastructures de drainage des eaux usées dans les agglomérations rurales, l'électrification de douars, ainsi que la construction d'une école communautaire et d'un centre commercial.

2. Décaissements de prêts

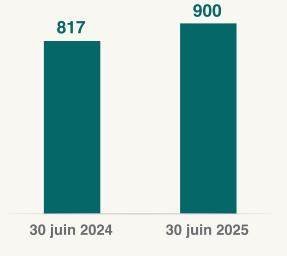
A l'instar des engagements de prêts, le volume des décaissements de prêts a connu une évolution positive au terme du S1 2025, pour atteindre un montant de 900 MDH, soit une hausse de plus de 10% par rapport au S1 2024, reflétant la dynamique de l'activité de prêts et l'accélération de la réalisation des projets d'investissement des Collectivités Territoriales.

Atravers les décaissements de prêts réalisés au terme du S1 2025, le FEC a participé au financement de 47 projets, couvrant 10 secteurs d'intervention, pour la réalisation d'investissements structurants dans le cadre de Programmes de Développement Urbain, de Programmes de Développement Régional ainsi que du PRDTS en milieu Rural.

Ces financements ont principalement concerné la réalisation de projets portant sur les infrastructures routières et les aménagements urbains, notamment pour le renforcement des infrastructures de base, ainsi que sur l'assainissement liquide et l'alimentation en eau potable, notamment à travers la réalisation de stations d'épuration et de stations monoblocs de dessalement de l'eau de mer et de déminéralisation des eaux saumâtres.

Les décaissements de prêts au titre du S1 2025 ont également porté sur la construction d'établissements dédiés à l'enseignement et à la formation professionnelle, notamment dans le cadre des Contrats Programme Etat-Régions, ainsi que sur la réalisation de projets à co-bénéfices climat dans le secteur du transport urbain, à travers la réalisation d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

Décaissements de prêts (en MDH)



Progression de plus de 10% des décaissements de prêts au 30 juin 2025 par rapport à la même période de l'année précédente, reflétant la dynamique de l'activité de prêts

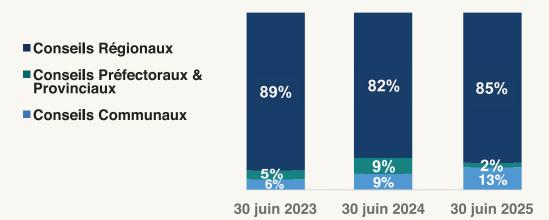
Répartition des décaissements de prêts par type d'emprunteur

La répartition des décaissements de prêts par type d'emprunteur au 30 juin 2025 se présente comme suit :

	30 juin 2023		30 juin 2024		30 juin 2025	
Collectivités Territoriales	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Conseils Régionaux	1 651	89%	668	82%	763	85%
Conseils Préfectoraux et Provinciaux	88	5%	73	9%	22	2%
Conseils Communaux	105	6%	76	9%	115	13%
Total	1 844	100%	817	100%	900	100%

Les décaissements de prêts, au titre du S1 2025, ont bénéficié à toutes les catégories de Collectivités Territoriales, avec une prédominance des Conseils Régionaux dans la structure des décaissements de prêts, qui ont représenté une part de 85% du volume global, suivis des Conseils Communaux et des Conseils Préfectoraux et Provinciaux avec des parts respectives de 13% et de 2% du volume global à fin juin 2025.

Evolution de la structure des décaissements de prêts par type d'emprunteur au 30 juin 2023 - 2025



Poursuite de la prédominance des Conseils Régionaux dans la structure des décaissements de prêts au titre du S1 2025

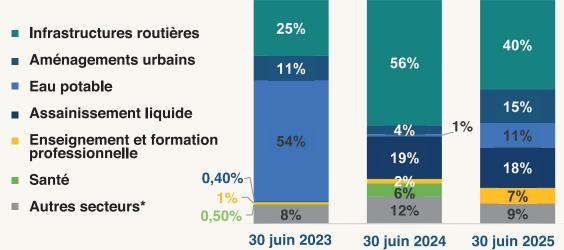
- Les Conseils Régionaux continuent de prédominer dans la structure des décaissements de prêts, avec une part de près de 85% du volume global, soit un montant de 763 MDH à fin juin 2025. Ces décaissements de prêts, dont plus de 34% s'inscrivent dans le cadre du PRDTS, couvrent notamment le financement de projets d'infrastructures routières et d'aménagements urbains, de renforcement des réseaux d'assainissement liquide et d'eau potable, ainsi que de la réalisation de stations d'épuration, dans le cadre de la protection de l'environnement, et de la mise en place de stations mobiles de dessalement de l'eau de mer et de déminéralisation des eaux saumâtres. Ces financements ont également porté sur la construction d'établissements dédiés à l'enseignement et à la formation professionnelle, ainsi que sur la réalisation d'un projet à co-bénéfices climat dans le secteur du transport urbain.
- Le volume des décaissements de prêts effectués au profit des Conseils Communaux s'est établi à 115 MDH, soit une part de 13% du total des décaissements de prêts réalisés au 30 juin 2025. Ces financements ont porté sur la réalisation de plusieurs projets, liés principalement à la mise à niveau urbaine, notamment à travers le renforcement des infrastructures de base et la requalification et l'intégration urbaine des quartiers sous-équipés, la réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable ainsi que la modernisation des équipements socio-culturels et des équipements spécialisés.
- Les décaissements de prêts réalisés au profit des Conseils Préfectoraux et Provinciaux se sont établis à 22 MDH au 30 juin 2025, permettant au FEC de contribuer au financement de projets dans le cadre de Programmes de Développement Territorial, notamment pour la mise à niveau urbaine, à travers le renforcement des infrastructures de base et la requalification des quartiers sous-équipés, ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique au niveau du réseau d'éclairage public.

Répartition des décaissements de prêts par secteur d'intervention

La répartition des décaissements de prêts par secteur d'intervention au 30 juin 2025 se présente comme suit :

	30 juin 2023		30 jui	n 2024	30 jui	n 2025
Secteurs d'intervention	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Infrastructures routières	463	25%	454	56%	360	40%
Aménagements urbains	204	11%	36	4%	134	15%
Assainissement liquide	7	0,40%	153	19%	163	18%
Equipements culturels et sportifs	28	2%	33	4%	19,40	2%
Electricité	64	3%	37	4%	5	1%
Equipements commerciaux	42	2%	-	-	-	-
Transport urbain	12	1%	-	-	36	4%
Equipements spécialisés	2	0,10%	36	4%	19	2%
Eau potable	1 000	54%	9	1%	102	11%
Etudes	-	-	-	-	0,10	0,01%
Enseignement et formation professionnelle	13	1%	12	2%	61,50	7%
Santé	9	0,50%	47	6%	-	-
Total	1 844	100%	817	100%	900	100%

Evolution de la structure des décaissements de prêts par secteur d'intervention au 30 juin 2023 - 2025



^{*} Equipements culturels et sportifs, Electricité, Equipements commerciaux, Transport urbain, Equipements spécialisés, Etudes

Prédominance des décaissements de prêts relatifs au secteur des infrastructures routières, notamment dans le cadre de projets PRDTS en milieu rural

■ Le secteur des infrastructures routières occupe une place prépondérante dans la structure des décaissements de prêts, dès lors qu'il a représenté 40% du volume global à fin juin 2025, porté principalement par les projets de renforcement des réseaux routiers à travers la construction de liaisons routières et d'ouvrages d'art, notamment dans le cadre du PRDTS en milieu Rural, ainsi que l'aménagement de voies rapides pour le décongestionnement des grandes agglomérations urbaines.

- Le secteur d'assainissement liquide a enregistré une part de 18% du volume global des décaissements de prêts à fin juin 2025, soit un montant de 163 MDH, principalement pour la réalisation de projets de renforcement des réseaux d'assainissement liquide et la construction de stations d'épuration, visant la protection de l'environnement et la réutilisation des eaux usées.
- Le secteur des aménagements urbains a représenté une part de 15% du volume global des décaissements de prêts au 30 juin 2025. Ces financements ont principalement porté sur la restructuration des quartiers sous-équipés et l'aménagement de voies et de places publiques.
- La part du secteur de l'eau potable dans la structure des décaissements de prêts à fin juin 2025 a enregistré une hausse par rapport à la même période de l'année précédente, pour atteindre plus de 11%, soit un montant de 102 MDH. Ces financements ont porté sur la réalisation de projets structurants visant à renforcer l'approvisionnement en eau potable des Régions dans le cadre de la mobilisation face au déficit hydrique.
- Les décaissements de prêts relatifs au secteur de l'enseignement et de la formation professionnelle, ont représenté 7% du volume global des décaissements de prêts à fin juin 2025, soit un montant de plus de 61 MDH, destinés notamment au financement de la réhabilitation d'un complexe universitaire, ainsi que de la construction d'une cité des métiers et des compétences et d'écoles communautaires en milieu rural.
- Les secteurs des équipements culturels et sportifs, des équipements spécialisés, de l'électricité et du transport urbain ont représenté quant à eux près de 9% du volume global des décaissements de prêts au 30 juin 2025 et ont principalement concerné la construction d'une cité des arts et de créativité, l'aménagement d'une forêt avec des espaces dédiés à la pratique du sport, la modernisation d'une zone industrielle, l'extension du réseau électrique, ainsi que la réalisation d'une ligne de BHNS.

3. Evaluation des risques environnementaux et sociaux des projets financés

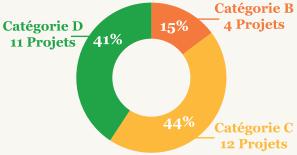
Dans le cadre de l'évaluation des projets soumis à son financement, le FEC procède systématiquement à l'évaluation des enjeux environnementaux et sociaux (E&S), afin d'assurer une meilleure appréciation et gestion des risques qui s'y rapportent, conformément à la réglementation nationale et aux bonnes pratiques internationales en la matière.

Ainsi, le rating E&S résultant de l'évaluation des risques environnementaux, sociaux et climatiques des projets engagés au titre du S1 2025, fait ressortir que :

- 41% des projets financés sont classés dans la « Catégorie D », qui regroupe les projets à risques minimes dont les impacts probables sont maîtrisables ;
- 44% des projets financés sont classés dans la « Catégorie C », qui regroupe les projets à risques minimes requérant quelques mesures spécifiques d'atténuation ;
- 15% des projets financés sont classés dans la « Catégorie B », qui regroupe les projets à risques limités nécessitant l'intégration des mesures préconisées par les études d'impact E&S réalisées.

Par ailleurs, aucun projet de « Catégorie A » n'a été recensé. Cette catégorie regroupe les projets qui peuvent entraîner des impacts environnementaux ou sociaux négatifs, jugés importants, élevés ou irréversibles et difficilement maîtrisables.





* Projets engagés à fin juin 2025

Les résultats du rating environnemental et social des engagements de prêts au titre du S1 2025 font ressortir que la majorité des projets engagés, soit plus de 85%, sont classés dans les « Catégories D ou C », et concernent des projets à risques minimes et maîtrisables

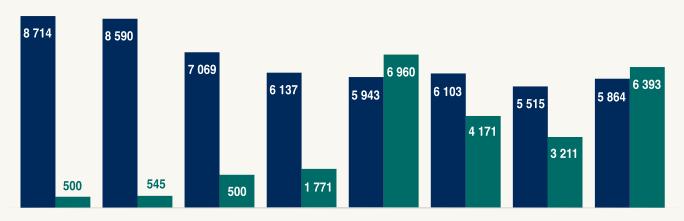
4. Situation des engagements en hors bilan (EHB)

Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle se portent à près de 5 864 MDH au 30 juin 2025. L'évolution de ces engagements de décembre 2024 à juin 2025, se présente comme suit :

Situation des EHB au 30 juin 2025 (en MDH)

Situation au 31 décembre 2024	5 560
Nouveaux engagements	1 559
Décaissements de prêts	900
Annulations	355
Situation au 30 juin 2025	5 864

Evolution du volume des EHB au 30 juin 2018 - 2025 (en MDH)



30 juin 2018 30 juin 2019 30 juin 2020 30 juin 2021 30 juin 2022 30 juin 2023 30 juin 2024 30 juin 2025

■ Engagements donnés ■ Engagements reçus

Alignement progressif du niveau des engagements reçus sur celui des engagements

Dans le cadre de l'optimisation continue de son adossement Actif/Passif, la Banque a veillé au cours des dernières années à faire converger le niveau des engagements donnés avec celui des engagements reçus afin de renforcer ses équilibres bilanciels et d'assurer une meilleure gestion des risques de liquidité et de taux.

De même la Banque a poursuivi l'assainissement de son portefeuille des EHB, grâce notamment à des campagnes de sensibilisation et d'actions de relance auprès des Collectivités Territoriales. Cette opération a permis l'annulation d'un montant global de plus de 355 MDH au cours du 1^{er} semestre 2025, en rappelant que le FEC avait déjà procédé à l'annulation d'un montant résiduel de près de 2 159 MDH entre 2019 et 2024.

Conjuguée aux nouveaux engagements et décaissements de prêts liés à l'activité normative, cette démarche a permis à la Banque de réduire le volume global des EHB de près de 33% au 30 juin 2025 par rapport au niveau enregistré au 30 juin 2018, passant de 8,7 MMDH à fin juin 2018 à 5,9 MMDH à fin juin 2025, dont près de 70% correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 3 ans.

III. Financement de l'activité au 30 juin 2025

1. Evolution des ressources

Au terme du S1 2025, les ressources du FEC se sont établies à 4 797 MDH et sont constituées essentiellement des recouvrements d'annuités à hauteur de 59%, pour un montant de 2 821 MDH et des ressources d'emprunts à hauteur de 39,8%, pour un montant de 1 911 MDH, comme il ressort du tableau suivant :

Ressources	Au 30 juin 2024 en MDH	Au 30 juin 2025 en MDH	Part en % au 30 juin 2025
Recouvrements d'annuités	3 033	2 821	59%
Ressources d'emprunts	1 092	1 911	39,80%
Autres (Intérêts créditeurs, Intérêts sur avances, Plus-values de placement, etc.)	21	10	0,20%
Remboursement des avances à terme	700	-	-
Encours des avances sur le marché monétaire	50	-	-
Solde initial	35	55	1%
Total Ressources	4 931	4 797	100%

Recouvrement d'annuités

Les recouvrements des échéances des prêts ont porté sur un montant global de 2 821 MDH, et dont la répartition par ancienneté montre une prédominance des échéances relatives à l'exercice 2025, qui représentent 99,97% du volume global des recouvrements, soit un montant de près de 2 820 MDH. Le reste des recouvrements porte sur les échéances antérieures à 2025, qui représentent 0,03% du total des recouvrements.

Ressources d'emprunt

Les ressources d'emprunt du FEC sont constituées principalement d'emprunts à moyen et long termes, mobilisés sur le marché financier domestique, par le biais des crédits bancaires, des emprunts obligataires et des certificats de dépôt, ainsi que des emprunts extérieurs contractés auprès des bailleurs de fonds étrangers.

Par ailleurs, il y a lieu de souligner qu'en fonction de l'évolution de ses besoins et des conditions du marché financier, le FEC fait appel ponctuellement à des ressources relais à court terme, en attendant leur transformation en financements à moyen et long termes.

Parallèlement à la mobilisation des ressources nécessaires au financement de l'activité au titre du S1 2025, le FEC a mené plusieurs actions visant à pérenniser et à diversifier ses ressources, étant rappelé que le FEC ne dispose pas de dépôts de sa clientèle.

Financements auprès des DFIs

Dans le cadre de sa stratégie financière ouverte sur les financements internationaux, le FEC a maintenu les échanges avec des institutions financières internationales de premier plan, avec un double objectif de :

- Poursuivre la recherche de nouvelles opportunités de partenariats financiers, afin de mettre en place de nouveaux accords de financement ;
- Préparer les tirages sur les lignes de crédits contractées et ce, en fonction de l'évolution des besoins de la Banque et des conditions du marché.

Dans ce cadre, le FEC a concrétisé, au cours du S1 2025, des tirages en dollars US et en euros, pour l'équivalent de près de 2 MMDH, au titre des lignes de financement contractées, sans garantie de l'Etat, auprès d'Institutions Financières de Développement (DFIs).

Outre les ressources mobilisées sur le marché financier national, l'ouverture sur l'international constitue un élément essentiel de la stratégie de financement de l'activité du FEC, comme en témoigne l'évolution de l'encours des emprunts financiers extérieurs, qui a enregistré une hausse soutenue, et a représenté 25% des ressources d'emprunt du FEC au terme du S1 2025 contre 11% à fin juin 2023.

Cette évolution est le fruit des actions menées par la Banque, selon les meilleurs standards du secteur, dans le cadre de sa stratégie de diversification des ressources, ouverte sur les financements internationaux. Elle reflète également la confiance d'Institutions Financières de Développement (DFIs) de premier plan à l'égard du FEC.

Il y a lieu de souligner que ces financements se caractérisent par des conditions financières concessionnelles.

Crédits bancaires

Dans le cadre de sa stratégie financière, le FEC veille à maintenir le recours aux crédits bancaires à long terme, qui s'adaptent aux caractéristiques des emplois de la Banque, notamment en termes de maturité et de type de taux, tout en offrant une flexibilité d'utilisation en termes de volume et de mise à disposition des fonds.

Ainsi, dans le cadre de ses actions visant à diversifier et à pérenniser ses sources de financement, le FEC dispose de lignes de crédits bancaires à long terme, contractées à l'issue d'une consultation lancée, en juin 2024, auprès des banques de la place.

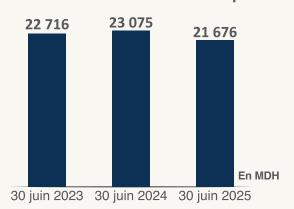
Emprunts à court terme

Dans le cadre de l'optimisation de la gestion de la liquidité et des coûts, et afin de faire face à des besoins ponctuels, le FEC a eu recours au cours du S1 2025 à des ressources relais à court terme, notamment par le biais des avances sur le marché interbancaire, qui ont été totalement remboursées avant fin juin 2025.

Evolution de la structure de la dette

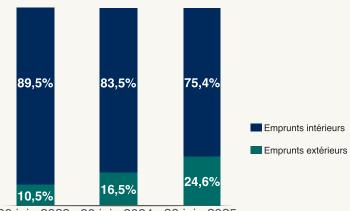
Sur la période analysée, l'encours de la dette a connu une légère baisse, dès lors qu'il est passé de plus de 22,7 MMDH au 30 juin 2023 à près de 21,7 MMDH au 30 juin 2025, soit une baisse de 2,3%, qui s'explique notamment par le remboursement in fine de la ligne des certificats de dépôt, émise en 2019 et arrivée à échéance en décembre 2024.

Evolution de l'encours des emprunts¹



Structure de la dette par origine

Répartition des encours des emprunts par origine



30 juin 2023 30 juin 2024 30 juin 2025

Les ressources en provenance du marché intérieur continuent de prédominer dans la structure de la dette et représentent 75,4% de l'encours des emprunts au 30 juin 2025. Cette situation s'explique principalement par le recours au marché financier local qui présente des conditions de financement et de liquidité intéressantes.

Cependant, il y a lieu de souligner l'accroissement continu de la part des emprunts extérieurs dans la structure de la dette globale du FEC, notamment suite à la mobilisation, au cours de la période 2023 à juin 2025, d'un montant total équivalent à environ 3,5 MMDH au titre des lignes de crédits contractées auprès des DFIs en euros et en dollars US.

^{1.} L'encours des emprunts correspond au capital restant dû hors intérêts et commissions courus et non échus, couverture contre le risque de change, différentiels d'intérêt et écarts de conversion.

Structure de la dette par type d'emprunt

Au 30 juin 2025, la dette du FEC est principalement constituée de crédits bancaires à long terme, dont l'encours représente 38,8%, et d'emprunts obligataires avec 36,6% de l'encours global, suivis des emprunts extérieurs qui représentent 24,6% de l'encours global des emprunts.

43% 40,7% 38,8% Crédits bancaires à long terme Emprunts obligataires Emprunts extérieurs Certificats de dépôt Emprunts à court terme

Répartition de la dette par type d'emprunt

30 juin 2023 30 juin 2024 30 juin 2025

La structure de la dette par type d'emprunt reflète la stratégie de mobilisation des ressources du FEC, axée sur une diversification des ressources à moyen et long termes, en conciliant les contraintes de gestion actif/passif avec les objectifs d'optimisation des coûts de financement.

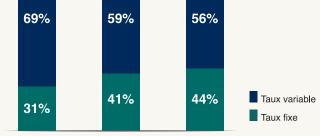
L'évolution de l'encours de la dette par type d'emprunt confirme la prépondérance de la part des ressources de maturité longue au détriment des ressources à moyen et court termes.

Structure de la dette par type de taux d'intérêt

L'analyse de l'évolution de la structure de la dette par type de taux d'intérêt permet de constater une hausse de la part des ressources à taux fixe sur la période analysée, pour s'établir à 44% à fin juin 2025, contre 31% à fin juin 2023. Cette hausse s'explique notamment par la mobilisation de ressources à taux fixe au cours des derniers exercices.

Il y a lieu de souligner que la structure de la dette par type de taux découle de la stratégie de financement du FEC qui, en tenant compte des conditions du marché financier en termes de coût et de maturité, privilégie la mobilisation de ressources en adéquation avec les caractéristiques des crédits accordés à la clientèle, pour une amélioration des adossements Actif/Passif.





30 juin 2023 30 juin 2024 30 juin 2025

2. Evolution des emplois

Les emplois du FEC au titre du S1 2025 se sont caractérisés par :

- Une progression de 10% des décaissements des prêts, qui sont passés de 817 MDH au 30 Juin 2024 à 900 MDH au 30 Juin 2025 ;
- Un niveau de remboursement des emprunts qui représente 50% du total des emplois, et qui s'établit à 2 409 MDH au 30 juin 2025.

Emplois	Au 30 juin 2024 en MDH	Au 30 juin 2025 en MDH	Part au 30 juin 2025 en %
Virements de prêts	817	900	19%
Remboursements d'Emprunts	2 403	2 409	50%
- Emprunts Intérieurs	2 254	2 112	44%
- Emprunts Extérieurs	149	297	6%
Dépenses budgétaires	26	28	1%
Autres Dépenses (Prêts Personnel, Restitution, TVA et autres)	97	96	2%
Règlement IS	98	99	2%
Placements DAT	1 100	1 100	23%
Virements en cours	325	-	-
Solde final	65	165	3%
Total de emplois	4 931	4 797	100%

IV. Résultats et indicateurs financiers au 30 juin 2025

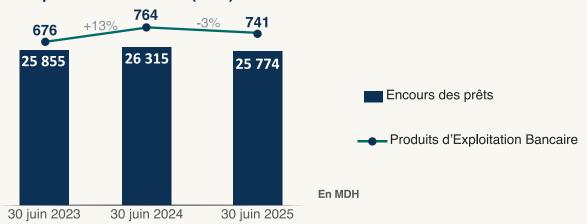
Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur et dans le respect des principes comptables prévus par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), les comptes du FEC arrêtés au 30 juin 2025, se présentent comme suit :

1. Indicateurs d'exploitation

(En MDH)

Compte de Produits et Charges	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2025	Variation 2025/2024
Produits d'Exploitation Bancaire	676	764	741	-3%
Intérêts des prêts aux CT	650	732	724	-1%
Produits des placements	7	32	17	-47%
Produits des BDT	19	-	-	
Charges d'Exploitation Bancaire	349	438	413	-6%
Intérêts des crédits à long terme	189	259	265	+2%
Intérêts des certificats de dépôt et des emprunts obligataires	160	179	148	-17%
Produit Net Bancaire	327	326	328	+1%
Charges Générales d'Exploitation	30	30	29	-5%
Dotations aux provisions sur CES	4	3	6	+100%
Reprises de provisions sur CES	1	2	0	-100%
Charges non courantes (CSS)	15	15	14	-7%
IS	107	104	110	+6%
Résultat net	172	177	171	-3%

Produits d'Exploitation Bancaire (PEB)

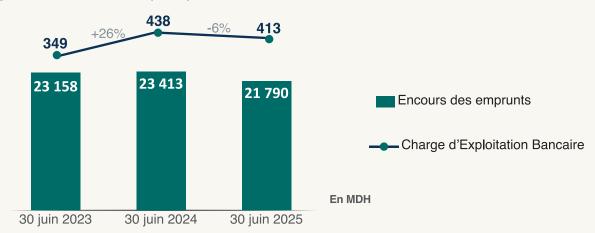


Au terme du S1 2025, les PEB se sont établis à 741 MDH, en baisse par rapport au 30 juin 2024, qui s'explique par un effet taux lié à :

- La baisse du TMPI sur les prêts à taux variable, qui constituent près de 49% de l'actif à fin juin 2025 ;
- La révision à la baisse de la tarification appliquée aux nouveaux prêts décaissés en 2025.

Par ailleurs, il convient de noter que l'encours des prêts accordés aux Collectivités Territoriales a enregistré une baisse de 2% entre juin 2024 et juin 2025, pour s'établir à près de 25,8 MMDH au terme du S1 2025. Cette évolution s'explique, principalement, par l'impact de la concentration des remboursements des échéances au cours du premier semestre de l'année sur le stock des prêts.

Charges d'Exploitation Bancaire (CEB)

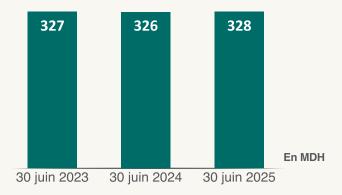


Au 30 juin 2025, les CEB se sont établies à 413 MDH, en baisse de 6% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par un effet taux lié aux éléments présentés ci-dessous :

- La baisse des taux de référence appliqués lors des révisions des emprunts à taux variable ;
- Les opérations de reengineering de la dette ;
- La mobilisation de ressources auprès des DFI's à des conditions concessionnelles.

L'encours de la dette est passé de 23,4 MMDH au 30 juin 2024 à 21,8 MMDH au 30 juin 2025, soit une baisse de 7%, due notamment aux opérations de reengineering de la dette. En effet, dans le cadre de la gestion de sa dette et l'optimisation de son coût des ressources, le FEC a procédé au remboursement par anticipation des lignes de crédits bancaires les plus exposées aux hausses de taux ayant prévalu sur le marché financier.

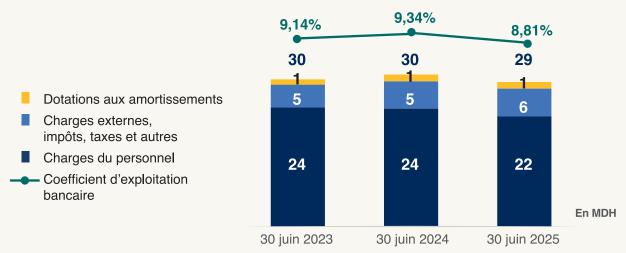
Produit Net Bancaire (PNB)



Le PNB s'est établi à 328 MDH au 30 juin 2025, soit un niveau comparable à ceux enregistrés au cours de la même période des deux années précédentes. La stabilité du PNB, ainsi observée, résulte de l'effet combiné des facteurs suivants :

- La cadence de décaissement des prêts en 2025 par rapport à 2024 et 2023 ;
- L'écoulement du stock des prêts ;
- La baisse des taux d'intérêts appliqués aux prêts, aussi bien pour la production de 2025 que pour les révisions applicables au stock des prêts à taux variable ;
- Le suivi rigoureux des recouvrements, permettant une maîtrise du risque de contrepartie ;
- L'impact positif des opérations de reengineering de la dette.

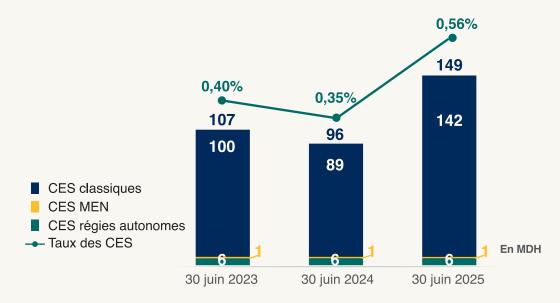
Charges Générales d'Exploitation (CGE)



Les CGE se sont établies à 29 MDH au 30 juin 2025, en baisse par rapport au niveau enregistré à la même période des exercices 2023 et 2024, grâce notamment à la poursuite de la rationalisation des charges de fonctionnement. Les CGE sont constituées principalement des charges du personnel à hauteur de 76%, des charges externes pour 19% et des dotations aux amortissements des immobilisations pour 5%.

Ce faisant, le coefficient d'exploitation (CGE/PNB) s'est établi à 8,81%, en amélioration par rapport au niveau enregistré à la même période de l'année précédente.

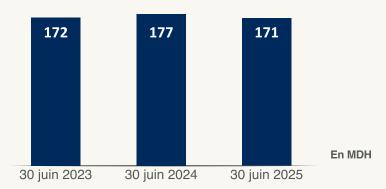
Créances en Souffrance (CES) et coût du risque-crédit



Grâce à une gestion rigoureuse du risque de contrepartie et à un suivi renforcé des opérations de recouvrement, la Banque parvient à maintenir le taux des CES à un niveau faible, inférieur à 1%, bien en-decà de celui enregistré au niveau du secteur bancaire.

Au 30 juin 2025, les CES concernent principalement des créances non recouvrées sur certaines Collectivités Territoriales, liées à des prêts classiques. Les dotations aux provisions pour CES se sont ainsi établies à 5,6 MDH à fin juin 2025.

Résultat Net



Au terme du S1 2025, le résultat net s'est établi à 171 MDH, en retrait non significatif par rapport au niveau enregistré au 30 juin 2024, qui s'explique principalement par la hausse de la charge de l'Impôt sur les Sociétés (IS).

2. Bilan

ACTIF	30 juin 2024 en MDH	31 déc. 2024 en MDH	30 juin 2025 en MDH	Part en %
Valeurs en caisse, Banques centrales et Trésor public et Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 043	56	1 280	4,50%
Créances sur la clientèle	27 049	27 459	26 473	93,70%
Autres actifs	444	560	461	1,60%
Titres d'investissement	-	-	-	-
Immobilisations	42	41	42	0,20%
Total	29 578	28 116	28 256	100%
* **				
PASSIF	30 juin 2024 en MDH	31 déc. 2024 en MDH	30 juin 2025 en MDH	Part en %
	•	31 déc. 2024	30 juin 2025	Part en %
PASSIF	•	31 déc. 2024	30 juin 2025	Part en % - 49,70%
PASSIF Banques centrales, Trésor public Dettes envers les établissements de crédit et	en MDH	31 déc. 2024 en MDH	30 juin 2025 en MDH -	-
PASSIF Banques centrales, Trésor public Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	en MDH - 13 762	31 déc. 2024 en MDH - 14 099	30 juin 2025 en MDH - 14 048	49,70%
PASSIF Banques centrales, Trésor public Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Titres de créance émis	en MDH - 13 762 9 030	31 déc. 2024 en MDH - 14 099 7 338	30 juin 2025 en MDH - 14 048 7 096	- 49,70% 25,10%

^{*} Y compris une provision pour risques généraux d'un montant de 88,90 MDH

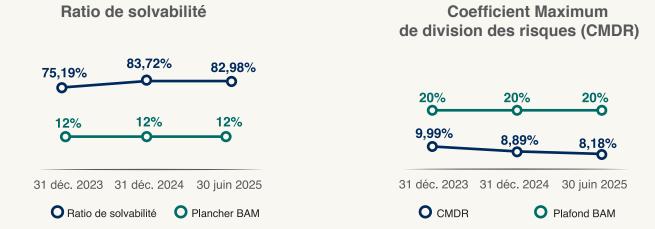
L'analyse de la structure du bilan fait ressortir que l'actif, qui se compose quasi-exclusivement des créances sur la clientèle, a atteint près de 28,3 MMDH au terme du S1 2025, soit une baisse de 4% entre juin 2024 et juin 2025, qui s'explique principalement par la diminution du niveau des actifs liquides d'environ 800 MDH, consécutive au placement ponctuel des excédents de trésorerie et ce, dans le cadre de la gestion proactive des besoins de financement prévisionnels de la Banque.

De son côté, le passif se caractérise par la prédominance des dettes de financement, qui en représentent près de 75% au 30 juin 2025. La baisse du passif s'explique principalement par le remboursement in fine, de la ligne de certificats de dépôt de 1 MMDH, émise en 2019 et arrivée à échéance en décembre 2024.

3. Ratios réglementaires

Le FEC veille en permanence au respect des ratios prudentiels édictés par Bank Al-Maghrib. Ces ratios ont pour objectif de préserver les équilibres financiers des établissements de crédit à travers la couverture des risques par les fonds propres prudentiels.

Les ratios prudentiels arrêtés au 30 juin 2025 se présentent comme suit :











BILAN		(en milliers MAD)
ACTIF	30 juin 2025	31 déc 2024
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	167 214	55 500
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	1 112 659	901
A Vue A Terme	233 1 112 425	901
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	26 473 222	27 459 159
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation Crédits et financements participatifs à l'équipement Crédits et financements participatifs immobiliers Autres crédits et financements participatifs	1 635 26 319 702 16 380 135 505	2 135 27 440 551 15 877 596
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	1	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées Autres Titres de Créance Titres de Propriété Certificats de Sukuks		: : :
AUTRES ACTIFS TITRES D'INVESTISSEMENT	461 058	559 449
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées Autres Titres de Créance Certificats de Sukuks	:	:
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	25	25
Participation dans les entreprises liées Autres titres de participation et emplois assimilés Titres de Moudaraba et Moucharaka	25	25
CRÉANCES SUBORDONNÉES		
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	2 782	2 947
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	305	63
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 722	38 322
TOTAL ACTIF	28 255 987	28 116 365

PASSIF	30 juin 2025	31 déc 2024
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	•	
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	14 047 546	14 099 445
A Vue	-	-
A Terme	14 047 546	14 099 445
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	-	-
Comptes à Vue Créditeurs	-	-
Comptes d'Epargne	-	-
Dépôts à Terme	•	-
Autres Comptes Créditeurs	-	-
DETTES ENVERS LA CLIÈNTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	-	-
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	7 096 325	7 337 692
Titres de Créance Négociables	7.006.225	7 227 622
Emprunts Obligataires Autres Titres de Créance Emis	7 096 325	7 337 692
AUTRES PASSIFS	589 262	345 398
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS RÉGI EMENTÉES	88 893	88 893
		-
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE DETTES SUBORDONNÉES	4 026 024	4.047.644
DEFIES SUBURDUNNEES DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT RECUS	1 036 821	1 017 614
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVES ET PRIMÉS LIÉES AU CAPITAI	4 226 420	3 859 648
CAPITAL	1 000 000	1 000 000
ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)	1 000 000	1 000 000
REPORT A NOUVEAU (+/-)		
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	170 721	367 675
TOTAL PASSIF	28 255 987	28 116 365

HORS BILAN		(en milliers MAD)
	30 juin 2025	31 déc 2024
ENGAGEMENTS DONNÉS	5 863 603	5 559 617
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	5 863 603	5 559 617
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	6 393 493	8 320 281
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 393 493	8 320 281
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'Organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	30 juin 2025	(en milliers MAD 30 juin 2024
DDODLUTE DEVOLOTATION DANICALDS	741 437	764 272
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	17 139	32 536
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	723 386	730 818
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1	-
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara Commissions sur prestations de service	912	917
Autres produits bancaires	-	517
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	413 322	438 496
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	265 523	259 308
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	- 147 730	470.454
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	147 /30	179 154
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	70	33
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	220.445	225 776
PRODUIT NET BANCAIRE Produits d'exploitation non bancaire	328 115 1 100	325 776 460
Charges d'exploitation non bancaire	107	69
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	28 899	30 417
Charges de personnel	22 090	23 751
Impôts et taxes	418	424
Charges externes	2 822	3 232
Autres charges générales d'exploitation Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	2 182	1 806
incorporelles et corporelles	1 387	1 205
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	5 619	2 848
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	5 619	2 848
Pertes sur créances irrécouvrables Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	-	1 807
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		1 807
Récupérations sur créances amorties Autres reprises de provisions Autres reprises de provisions		
RÉSULTAT COURANT	294 590	294 708
Produits non courants	2	0
Charges non courantes	14 166	14 527
RÉSULTAT AVANT IMPOTS	280 426	280 182 103 620
Impôts sur les résultats	109 705	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	170 721	176 562



ÉTAT DES SOLDES DE GESTION		(en milliers MA
TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS	30 juin 2025	30 juin 202
(+) Intérêts et produits assimilés	740 525	763 354
(-) Intérêts et charges assimilées	413 252	438 463
MARGE D'INTÉRÊT	327 272	324 892
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIES		-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION		
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
PÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'HARA		-
(+) Commissions perçues	912	917
(-) Commissions servies	70	33
MARGE SUR COMMISSIONS	843	884
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
(+) Résultat des opérations de change	-	-
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		-
		-
(+) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka (+) Divers autres produits bancaires	•	-
(-) Diverses autres produits bancaires (-) Diverses autres charges bancaires		-
ART DES TITUI AIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		-
PRODUIT NET BANCAIRE	328 115	325 776
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 100	460
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	107	69
(-) Charges générales d'exploitation	28 899	30 417
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	300 209	295 750
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	5 619	1 041
(+/-) Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-	-
RÉSULTAT COURANT	294 590	294 708
RÉSULTAT NON COURANT	- 14 164	- 14 527
(-) Impôts sur les résultats	109 705	103 620
ÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	170 721	176 562

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	30 juin 2025	30 juin 2024
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	170 721	176 562
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 387	1 205
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		-
(+) Dotations aux provisions réglementées		-
(+) Dotations non courantes		-
(-) Reprises de provisions		-
(-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		113
(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		-
(-) Plus-values de cession sur immobilisations financières		-
(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières		-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	172 108	177 653
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	172 108	177 653

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		(en milliers MAD)
	30 juin 2025	31 déc 2024
Produits d'exploitation bancaire perçus Récupérations sur créances amorties Produits d'exploitation non bancaire perçus Charges d'exploitation bancaire versées Charges d'exploitation non bancaire versées Charges générales d'exploitation versées Charges générales d'exploitation versées Impôts sur les résultats versés	741 437 - 1 102 413 322 14 274 27 512 109 705	1 544 443 - 1 508 872 663 28 672 59 729 216 731
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	177 727	368 156
Variation des : Créances sur les établissements de crédit et assimilés Créances sur la clientèle Titres de transaction et de placement Autres actifs Titres Moudaraba et Moucharaka Immobilisations données en crédit-bail et en location Immobilisations données en ljara Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dépôts de la clientèle Dettes envers la clientèle sur produits participatifs Titres de créance émis Autres passifs	- 1111758 980 319 - 98 391 	1 250 699 604 957 - 20 0111
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	- 63 244	- 318 340
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	114 482	49 816
Produit des cessions d'immobilisations financières Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles Acquisition d'immobilisations financières Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles Intérêts perçus Dividendes perçus		- - - 2 839 - -
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	- 1865	- 2839
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus Emission de dettes subordonnées Dépôts d'investissement reçus Emission d'actions Remboursement des capitaux propres et assimilés Dépôts d'investissement remboursés Intérêts versés Rémunérations versées sur dépôts d'investissement Dividendes versés		- - - - - - -
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	- 903	-
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	111 714	46 978
VII. TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	55 500	8 522
VIII. TRÉSORERIE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	167 214	55 500

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT Application des méthodes d'évaluation prévues par le "Plan Comptable des Etablissements de Crédit" entré en vigueur depuis le 01/01/2000. Eles créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit : Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises, el ses créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur (lettre circulaire n°25/G/7, circulaires n°19/G/2002 et 38/G/2004), provisionnées à hauteur de : 20% pour les créances douteuses, 10% pour les créances de l'écuteus de l'écu

ETAT DES DEROGATIONS		30 juin 2025
INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

et de présentation des états de synthèse		
ETAT DES CHANGEMENTS DE N	1ETHODES	30 juin 2025
INDICATIONS DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
II. Changements affectant les règles de présentation		ANI

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES (en milliers MAD)								
CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30 juin 2025	Total 31 déc 2024		
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	5 165 278	227	7	-	165 511	55 200		
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-		
au jour le jour à terme			:	1				
PRETS DE TRESORERIE	-	1 100 000	-	-	1 100 000	-		
au jour le jour à terme	:	1 100 000	:	1		- :		
PRETS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-		
AUTRES CREANCES	-	-	-	-		-		
INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 919	12 425	-	-	14 345	1 165		
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-		
TOTAL	167 197 1	112 652	7	-	1 279 856	56 365		

CREANCES SUR LA CLIENTELE (en milliers MA							
	Secteur		Total	Total			
CREANCES	public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèle	30 juin 2025	31 déc 2024	
CREDITS DE TRESORERIE	-	-	-	-			
Comptes à vue débiteurs	-	-	-	-		-	
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-		-	
Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-	
Autres crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-	
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	1 635	1 635	2 135	
CREDITS A L'EQUIPEMENT	25 713 297	-	-	-	25 713 297	26 577 198	
CREDITS IMMOBILIERS		-	-	16 380	16 380	15 877	
AUTRES CREDITS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-	
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	606 405	-	-	-	606 405	863 354	
CREANCES EN SOUFFRANCE	135 505	-	-	-	135 505	596	
Créances pré-douteuses	134 909	-	-	-	134 909	-	
Créances douteuses	-	-	-	-	-		
Créances compromises	596	-	-	-	596	596	
TOTAL 2	26 455 207	-	-	18 015	26 473 222	27 459 159	

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR (en milliers Mr. Etablissements de Emetteurs Emetteurs privés Total Total Titres crédit et assimilés publics Imparadases (no financiales de l'acceptance) (no financiales de l'acceptance								
	credit et assirrilles	publics	Financiers	Non financiers	30 Julii 2023	31 uet 2024		
Titres côtés	-	-	-	-	-	-		
Bons du Trésor et valeurs as	similées -	-	-	-	-	-		
Obligations	-	-	-	-	-	-		
Autres titres de créance	•	100			•	•		
Titres de propriété	-	-			-	-		
Titres non côtés	-	+ \ \		\ \ - \ .	-	-		
Bons du Trésor et valeurs as	similées -	. \		1 1 3 3	-	-		
Obligations	-				-	-		
Autres titres de créance		-				•		
Titres de propriété		-				-		
TOTAL	-	-	-	-	-	-		

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT 30 juin 2025 ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT (en milliers MAD)							
TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions	
Titres de transaction	-	-	-	-	-	-	
Bons du Trésor et valeurs a Obligations	ssimilées -		:	:	:	-	
Autres titres de créance	-	-		-	-	-	
Titres de propriété							
Titres de placement	=	-			-	-	
Bons du Trésor et valeurs a Obligations	ssimilées -	:			:	:	
Autres titres de créance Titres de propriété		:			•	:	
Titres d'investissement	-	-	-	-	-	-	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	
Obligations Autres titres de créance	•	:	-			-	
TOTAL	-	-	-	-	-	-	

DETAIL DES AUTRES ACTIFS		(en milliers MAD)
ACTIF	30 juin 2025	31 déc 2024
Instruments optionnels achetés		
Opérations diverses sur titres	-	
Débiteurs divers	154 271	278 889
Sommes dues par l'Etat	153 523	278 141
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	•	-
Comptes clients de prestations non bancaires	•	-
Divers autres débiteurs	748	748
Valeurs et emplois divers		
Comptes de régularisation	306 787	280 560
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan		-
Contrepartie du résultat de change de hors bilan		-
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	844	4 014
Résultats sur produits dérivés de couverture	205 379	209 282
Charges à répartir sur plusieurs exercices	13 151	7 027
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc		
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	87 076	59 896
Autres comptes de régularisation	337	341
Créances en souffrance sur opérations diverses		
TOTAL	461 058	559 449

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptabl nette	synthèse de			Produits inscrit- au CPC de l'exercice
				0		de l'exercice	nette	Net	
Participation dans es entreprises liées									
Autres titres de particip	oation								
MAROCLEAR SA	Dépositaire Central	100 000	0,025%	25	25	31/12/2024	366 080	15 812	
TOTAL PARTICIPATIONS	5			25	25	-	366 080	15 812	-
MPLOIS ASSIMILES				-	-	-	-	-	-
TOTAL GENER	RAL			25	25	-	366 080	15 812	-
CREANCES SU	JBORD	ONNE	ES						(en milliers MAD)
CREANCES SUBOR	RDONNEF			M	ontant		Dor liées	it entre et appai	prises rentées
			Br	30 juin 20 ut Provision		1 déc 2024 Net	30 juin Ne		déc 2024 Net
Créances subordonnée établissements de crée		ilés		ME	VN.	T	N	FΛI	JT.
Créances subordonnée TOTAL	es à la clien	itèle							

AVEC OPTION D'ACHAT	ΓET EN	LOCAT	ION SIN	1PLE			(en milliers MAD)			
	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortiss Dotation au tits de l'exercice	e Cumul des	Dotation au titre	OVISION: Reprise de provisions	Cumul des	Montant n à la fin de l'exercice
mmobilisations données en crédit-bail et en location evec option d'achat	-	-	-	-		-	-	-	-	
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles			-		-		-	-	-	
Crédit-bail mobilier			-		-		-			
Crédit-bail mobilier en cours Crédit-bail mobilier loué	- 1	- :	- 1	- :	- 1	- 1	- 1	:	- :	
Crédit-bail mobilier non loué après résiliatio Crédit-bail immobilier	n -		-		-		-	- :		
Crédit-bail immobilier en cours Crédit-bail immobilier loué					- 1		- :	- :	- :	
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation		- 1		- :						
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-		-	-	-	
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Loyers impayés Créances en souffrance	-	- :	- :	-	-		-	-	- 1	
mmobilisations données en location simple	22 361		-	22 361	164	19 579			- :	2 782
Biens mobiliers en location simple		-						-	-	
Biens immobiliers en location simple Loyers courus à recevoir	22 361	-	-	22 361	164	19 579	-	-	-	2 782
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Loyers restructurés Loyers impayés	- 1	-	- :		- 1	- 1		-	- 1	
Créances en souffrance					- 1	- 1	- 1		- 1	

Amortissements et/ou provisions										
NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortis. et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	Montant n à la fin de l'exerci	
MMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 131	265		21 396	21 068	23	-	21 091	3	
Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-		
mmobilisations en recherches et développement					-	-	-	-		
utres immobilisations incorporelles d'exploitation	21 131	265	-	21 396	21 068	23	-	21 091		
mmobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-			
MOBILISATIONS CORPORELLES	127 260	1 600		128 860	85 992	1 364		87 355	41	
MMEUBLES D'EXPLOITATION	69 323			69 323	33 068	776	-	33 845	35	
Terrain d'exploitation	7 229			7 229	-		-		7	
Immeubles d'exploitation, Bureaux	61 194	-	-	61 194	32 420	765	-	33 185	28	
Immeubles d'exploitation, Logements de fonctions	900	-	-	900	649	11	-	660		
MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	28 751	1 595		30 346	26 834	292	-	27 126	3	
Mobilier de bureau d'exploitation	7 921			7 921	7 759	27	-	7 786		
Matériel de bureau d'exploitation	950	5		955	949	0	-	950		
Matériel informatique	19 880	1 590	-	21 470	18 125	265	-	18 390		
Matériel roulant rattaché à l'exploitation					-	-	-	-		
Autres matériels d'exploitation	-				-	-	-	-		
JTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	19 345			19 345	17 695	209	-	17 903		
IMOBILISATION CORPORELLE HORS EXPLOITATION	9 842	5		9 846	8 395	87	-	8 482		
errain hors exploitation	-			-	-	-	-			
mmeubles hors exploitation	5 545			5 545	4 200	69	-	4 269	:	
Mobilier et matériel hors exploitation	2 344			2 344	2 261	13		2 274		
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	1 953	5	-	1 958	1 934	4		1 938		

TOTAL

DETTES ENVERS LES ETA	ABLISSEMEN	NTS DE CF	REDIT ET ASSII	MILES	(en milliers MAD)		
DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30 juin 2025	Total 31 déc 2024	
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	-	-	-		-	
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-		-	
au jour le jour à terme	- 1	- :	Ī	- :		1	
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	150 000	
au jour le jour à terme	-	-	Ξ	-		150 000	
EMPRUNTS FINANCIERS	-	6 565 000	1 840 702	5 234 649	13 640 352	13 486 323	
AUTRES DETTES	-	-	-	218 536	218 536	216 424	
INTERETS COURUS A PAYER	-	86 373	34 574	67 710	188 657	246 698	
TOTAL	-	6 651 373	1 875 277	5 520 896	14 047 546	14 099 445	

DEPOTS DE LA CLIENTE	ELE				(€	n milliers MAD)
DEDOTE	S	ecteur prive	Total	Total		
DEPOTS	public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	30 juin 2025	31 déc 2024
Comptes à vue créditeurs Comptes d'épargne Dépôts à terme Autres comptes créditeurs Intérêts courus à payer TOTAL		=NI	411	II.		

TITRES DE CREANCE	S EMIS								0 juin 2025 milliers MAD)
NATURE DECITIONS		Cara	Caractèristiques Dont		nt	Montant non			
NATURE DES TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement (2)	Montant	Entreprises liées	Autres apparentés	amorti des primes d'émission ou de remboursement
Emprunts obligataires						6 931 000			
Emprunts obligataires	20/01/2012	20/01/2027	100	5,30%	Amortissable		-	-	-
Emprunts obligataires	08/12/2014	08/12/2029	100	3,87%	Amortissable		-	-	-
Emprunts obligataires	13/07/2015	13/07/2030	100	4,60%	Amortissable		-	-	-
Emprunts obligataires	13/07/2015	13/07/2025	100	3,41%	In fine		-	-	-
Emprunts obligataires	13/07/2015	13/07/2025	100	3,51%	In fine		-	-	-
Emprunts obligataires	13/10/2016	13/10/2031	100	3,92%	Amortissable		-	-	-
Emprunts obligataires	13/10/2016	13/10/2026	100	3,25%	In fine		-	-	-
Emprunts obligataires	13/10/2016	13/10/2031	100	3,65%	Amortissable		-	-	-
Emprunts obligataires	06/12/2017	06/12/2032	100	3,93%	Amortissable		-	-	-
Emprunts obligataires	06/12/2017	06/12/2027	100	3,23%	In fine		-	-	-
Emprunts obligataires	06/12/2017	06/12/2032	100	3,43%	Amortissable		-	-	-
Emprunts obligataires	19/07/2018	19/07/2033	100	3,84%	Amortissable		-	-	-
Emprunts obligataires	12/07/2019	12/07/2034	100	3,49%	Amortissable		-	-	-
Emprunts obligataires	12/07/2019	12/07/2034	100	3,69%	Amortissable		-	-	-
Emprunts obligataires	18/12/2020	31/03/2036	100	3,31%	Amortissable		-	-	-
Emprunts obligataires	12/01/2022	12/01/2037	100	3,42%	Amortissable		-	-	-
TOTAL						6 931 000	-	-	-

(1) Il s'agit de : Certificats de dépôt - Emprunts obligataires - Bons de sociétés de financement - Autres titres de créance (2) Amortissement : Annuel - In fine

DETAIL DES AUTRES PASSIFS		(en milliers MAD)
PASSIF	30 juin 2025	31 déc 2024
Instruments optionnels vendus	-	-
Opérations diverses sur titres	-	-
Créditeurs divers	260 867	234 487
Sommes dues à l'Etat	127 559	230 987
Sommes dues aux les organismes de prévoyance	1 125	691
Sommes diverses dues au le personnel	19	14
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	-	-
Fournisseurs de biens et services	3 073	2 771
Divers autres créditeurs	129 092	25
Comptes de régularisation	328 395	110 910
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	1 253	1 593
Résultats sur produits dérivés de couverture	309 370	91 470
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	6 779	12 113
Autres comptes de régularisation	10 993	5 734
TOTAL	589 262	345 398

PROVISIONS					(en milliers MAD)
	Encours 31 déc 2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30 juin 2025
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF :	15 872	5 619	-	-	21 491
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	5 490	5 619	-	-	11 109
Titres de placements	-	-	-	-	-
Titres de participation et emplois assimilés Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
Autres actifs	10 382	-	-	-	10 382
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	88 893	-	-	-	88 893
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signatu	re -	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	88 893	-	-	-	88 893
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	104 765	5 619	-	-	110 384

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFE	CTES					
ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE						
LITONDS SI ECIAON DE GANANTIE					(e	n milliers MAD)
	Objet économique	Montant global	Montant 31 déc 2024	Utilisation 30 juin 2025	Montant 30 juin 2025	
Subventions						
Fonds publics affectés						
Fonds spéciaux de garantie						
TOTAL						

CAPITAUX PROPRES				(en	milliers MAD)
CAPITAUX PROPRES	Encours 31 déc 2024	Affectation du résultat	Autres variations		Encours 30 juin 2025
Ecarts de réévaluation	-	-	-		-
Réserves et primes liées au capital Réserve légale	3 859 648	367 675	- 903		4 226 420
Autres réserves	3 859 648	367 675	- 903		4 226 420
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-		-
Capital	1 000 000	-	-		1 000 000
Capital appelé	-	-	-		- 1
Capital non appelé	-	-	-		-
Certificats d'investissement	-	-	-		-
Fonds de dotations	1 000 000	-	-		1 000 000
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-		-
Report à nouveau (+/-)	-	-	-		-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-		-
Résultats nets de l'exercice (+/-)	367 675	- 367 675	170 721		170 721
TOTAL	5 227 324	-	169 818		5 397 141

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARAN	NTIE	(en milliers MAD
ENGAGEMENTS	30 juin 2025	31 déc 2024
Engagements de financement et de garantie donnés	5 863 603	5 559 617
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import		-
Acceptations ou engagements de payer		-
Ouvertures de crédit confirmées		-
Engagements de substitution sur émission de titres		-
Engagements irrévocables de crédit-bail		-
Autres engagements de financement donnés		-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	5 863 603	5 559 617
Crédits documentaires import		-
Acceptations ou engagements de payer		-
Ouvertures de crédit confirmées	5 863 603	5 559 617
Engagements de substitution sur émission de titres		-
Engagements irrévocables de crédit-bail		-
Autres engagements de financement donnés		-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires export confirmés		-
Acceptations ou engagements de payer		-
Garanties de crédit données		-
Autres cautions, avals et garanties donnés		-
Engagements en souffrance		-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Garanties de crédit données		-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		-
Autres cautions et garanties données		-
Engagements en souffrance		-
Engagements de financement et de garantie reçus	6 393 493	8 320 281
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 393 493	8 320 281
Ouvertures de crédit confirmées	6 393 493	8 320 281
Engagements de substitution sur émission de titres		-
Autres engagements de financement reçus		-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Garanties de crédits		-
Autres garanties reçues		-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Garanties de crédits		-
Autres garanties reçues		-

(1
Montant
ANT

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES (en milliers MAI					
21 2110/10211121110301111103011	Opérations o	•	pérations		
	30 juin 2025	31 déc 2024	30 juin 2025	31 déc 2024	
Opérations de change à terme		-	-	-	
Devises à recevoir			-	-	
Dirhams à livrer	205 379	209 282	-	-	
Devises à livrer			-	-	
Dirhams à recevoir	309 370	91 470	-	-	
Dont swaps financiers de devises		-	-	-	
Engagements sur produits dérivés		-	-	-	
Engagements sur marchés réglementés de taux d'in	térêt -		-	-	
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'int	érêt -		-	-	
Engagements sur marchés réglementés de cours de	change -		-	-	
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de		-	-	-	
Engagements sur marchés réglementés d'autres insi		-	-	-	
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres inst	ruments -		-	-	

DETTES SU	BORDONN	NEES								en milliers MAD)
Monnaie	Montant en	Cours		Durée		Montant de l'emprunt	Dont entrep		Dont entreprise	
de l'emprunt	monnaie de l'emprunt	(1)	Taux	(2)	subordonnée et convertibilité (3)	en monnaie nationale (contre-valeur MAD)	Montant (c/v MAD) 30 juin 2025	Montant (c/v MAD) 31 déc 2024	30 juin 2025	Montant (c/v MAD) 31 déc 2024
Dirhams	200 000		3,78%	10	10,	200 000	-	-	-	-
Dirhams	800 000		3,83%	10		800 000	-	-	-	-
TOTAL	1 000 000					1 000 000	-	-	-	-





VALEURS ET SURETES RECUES ET I	30 juin 2025 (en milliers MAD)		
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du Hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	5
Autres titres Hypothèques	380 000	Compte 2313	380 000
Autres valeurs et sûretés réelles	380 000	compte 2313	380 000
TOTAL	380 000	-	380 000
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du Hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles	N	EANT	
TOTAL			

) juin 2025 milliers MAD)
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF		-	_			
Créances sur les établissements de crédit et assimile	≦s 165 511	-	1 100 000	-	-	
Créances sur la clientèle	309 096	203 573	1 842 437	9 149 866	14 152 723	
Titres de créance	-	-	-	-	-	
Créances subordonnées	-		-	-	-	
Crédit-bail et assimilé	-		-	-	-	
TOTAL	471 607	203 573	2 942 437	9 149 866	14 152 723	26 920 205
PASSIF Dettes envers les établissements de crédit et assimil	és 176 763	121 865	834 659	4 877 113	7 848 489	
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-	-	
Titres de créance émis	528 000	-	494 933	3 196 733	2 711 333	
Emprunts subordonnés	-	-	-	1 000 000	-	
TOTAL	704 763	121 865	1 329 592	9 073 847	10 559 822	21 789 888

CONCENT	30 juin 2025 (en milliers MAD)			
Nombre	Montant global des risques	Montant des risqu Crédits par décaissement	es fonds propres Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	
		NEANT		

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE	30 juin 2025 (en milliers MAD)
BILAN	Montant
ACTIF	-
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Créances sur les établissements de crédit et assimilés Créances sur la clientèle Titres de transaction et de placement et d'investissement Autres actificipation et emplois assimilés Titres de participation et emplois assimilés Créances subordonnées Immobilisations données en crédit-bail et location Immobilisations incorporelles et corporelles	
PASSIF	5 520 896
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dépôts de la clientèle Titres de créance émis Autres passifs Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie Dettes subordonnées	5 520 896 - - - - -
HORS BILAN	Montant
ENGAGEMENTS DONNES	-
ENGAGEMENTS REÇUS	793 493

MARGE D'INTERET	(en	milliers MAD)
	30 juin 2025	30 juin 2024
INTÉRÊTS PERÇUS	740 525	763 354
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	17 139 723 386 -	32 536 730 818 -
INTÉRÊTS SERVIS	413 252	438 463
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	265 523 - 147 730	259 308 - 179 154
TOTAL	327 272	324 892

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRI	ETE 30 juin 2025 (en milliers MAD)
CATEGORIE DE TITRES	Produits perçus
Titres de placement Titres de participation Participations dans les entreprises liées Titres de l'activité de portefeuille Emplois assimilés	NEANT
TOTAL	

COMMISSIONS COMMISSIONS	30 juin 2025 (en milliers MAD) Montant
Commissions perçues	912
Sur opérations avec les établissements de crédit Sur opérations avec la clientèle Sur opérations de change Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres Sur produits dérivés Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt Sur moyens de paiement Sur activités de conseil et d'assistance Sur ventes de produits d'assistance Sur ventes de produits d'assivances Sur autres prestations de service	- - - - - - - - 912
Commissions versées	70
Sur opérations avec les établissements de crédit Sur opérations avec la clientèle Sur opérations de change Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres Sur produits dérivés Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt Sur moyens de palement Sur activités de conseil et d'assistance Sur ventes de produits d'assurances Sur autres prestations de service	33 - - - 37 - - -

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	(e	n milliers MAD)
PRODUITS ET CHARGES	30 juin 2025	30 juin 2024
roduits	-	-
Gains sur les titres de transaction	-	-
Plus-value de cession sur titres de placement	-	-
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-	-
Gains sur les produits dérivés	-	-
Gains sur les opérations de change		
harges		
Pertes sur les titres de transaction		
Moins value de cession sur titres de placement	-	-
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-	-
Pertes sur les produits dérivés	-	-
Pertes sur opérations de change	-	-
RESULTAT	-	-

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	30 juin 2025 (en milliers MAD)
	Montant
Charges du personnel	22 090
Impôts et taxes	418
Charges externes	2 822
Autres charges générales d'exploitation	2 182
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	1 387
TOTAL	28 899

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	30 juin 2025 (en milliers MAD)
	Montant
Autres produits et charges bancaires	-
Autres produits bancaires	-
Autres charges bancaires	70
Produits et charges d'exploitation non bancaires	-
Produits d'exploitation non bancaires	1 100
Charges d'exploitation non bancaires	107
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrecouvrables	5 619
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	-
Produits et charges non courants	-
Produits non courants	2
Charges non courantes	14 166

VENTILATION DES RESULTATS PA	30 juin 202 (en milliers M <i>i</i>		
VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE			
Pôle d'Activité	Produit Net Bancaire	Résultat Brut d'Exploitation	Résultat Avant Impôt
Activité bancaire Autres Activités	328 115 -	300 209	280 426
TOTAL	328 115	300 209	280 426
VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIC	ŲUE		
One Géographique	Produit Net Bancaire	Résultat Brut d'Exploitation	Résultat Avant Impô
Maroc Autres Zones	328 115	300 209	280 426
TOTAL	328 115	300 209	280 426

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RE	SULTAT NET FISC	CAL 30 juin 2 (en milliers	
INTITULES	Montant	Mor	
I- Résultat Net Comptable	170 721		
Bénéfice net Perte nette	170 721		
II- Réintégrations fiscales	123 779		
1- Courantes	-		
2- Non courantes Impôts sur les sociétés Contribution sociale de solidarité - - -	123 779 109 705 14 073		
III- Déductions fiscales		15	000
1- Courantes	éisme du 8 septembre 202		000
TOTAL	294 499	15	000
IV- Résultat brut fiscal		279	499
Bénéfice brut fiscal(A) Déficit brut fiscal (B)		279	
V- Reports déficitaires imputés (C)*			
Exercice N-4 Exercice N-3 Exercice N-2 Exercice N-1			
VI- Résultat net fiscal		279	499
Bénéfice net fiscal(A - C) OU Déficit net fiscal (B)		279	
VII- Cumul des amortissements fiscalement différés			
VIII- Cumul des déficits fiscaux restant à reporter			
Exercice N-4 Exercice N-3			

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS	30 juin 2025 (en milliers MAD)
I- DETERMINATION DU RESULTAT	Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes (-) Déductions fiscales sur opérations courantes (=) Résultat courant théoriquement imposable (-) Impôt théorique sur résultat courant (=) Résultat courant après impôts	294 590 - 294 590 115 627 178 964
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTI PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	SSEMENTS OU

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE				
NATURE	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)
A- TVA collectée	9 522	111 377	112 200	8 699
B- TVA à récupérer Sur charges Sur immobilisations	18 691 18 686 5	44 049 43 893 156	55 955 55 825 130	6 785 6 754 31
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	- 9169	67 328	56 246	1 914

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL				30 juin 2025 (en milliers MAD)	
Montant du capital : 1 000 000 Montant du capital social souscrit non appelé : - Valeur nominale des titres :					
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus Exercice précédent Exercice actuel		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)
ETAT				100	100

100

100

TOTAL

AFFECTATION DES RÉSULTATS AU COURS DE L'EXERCICE	30 juin 2025 (en milliers MAD)		
A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du CA : 28/05/2025 Report à nouveau Résultats nets en instance d'affectation Résultats net de l'exercice Prélèvement sur les bénéfices Autres prélèvements	367 675 - -	Réserves légales Dividendes Autres affectations	- - 367 675 - -
TOTAL A	367 675	TOTAL B	367 675

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES			30 juin 2025 (en milliers MAD)
	30 juin 2025	31 déc 2024	31 déc 2023
Capitaux propres et assimilés	6 434 865	6 244 938	5 876 479
A déduire -Montant concernant le Fonds d'Accompagnement des Collectivités Territoriales		-	-
Capitaux propres et assimilés nets	6 433 962	6 244 938	5 876 479
Opérations et résultats de l'exercice	_	_	_
Produit net bancaire	328 115	671 780	669 251
Résultat avant impôts	280 426	584 406	409 906
Impôts sur les résultats		216 731	210 819
Bénéfices distribués		-	-
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)		367 675	199 087
Résultat par titre (en MAD)	-	-	-
Résultat net par action ou part sociale		-	-
Bénéfice distribué par action ou part sociale		-	-
Personnel	-	-	-
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	23 872	42 343	42 948
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	84	86	89

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS	30 juin 2025 (en milliers MAD)
I. DATATION	
Date de clôture (1)	30/06/2025
Date d'établissement des états de synthèse (2)	Sentembre 2025

(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice (2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{18E} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates Indication des événements

<u>Favorables</u> Défavorables

EFFECTIFS		30 juin 2025 (En nombre)
EFFECTIFS	30 juin 2025	31 déc 2024
Effectifs rémunérés	82	85
Effectifs utilisés	82	85
Effectifs équivalent plein temps	82	85
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	77	79
Employés (équivalent plein temps)	5	6
Dont effectifs employés à l'étranger	-	-

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS			30 juin 2025 (en milliers MAD)	
TITRES	Nombre d	e comptes	Mon	tant
IIIILES	30 juin 2025	31 déc 2024	30 juin 2025	31 déc 2024

Titres dont l'établissement est dépositaire
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion

NEANT

RÉSEAU		30 juin 2025 (en nombre)
RÉSEAU	30 juin 2025	31 déc 2024

Guichets permanents Guichets périodiques Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque Succursales et agences à l'êtranger Bureaux de représentation à l'étranger

COMPTES DE LA CLIENTÈLE

Comptes courants
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger
Autres comptes chèques
Comptes d'affacturage
Comptes d'épargne
Comptes à terme
Bons de caisse
Autres comptes de dépôts

NEANT

ETAT DES CRÉANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 30/06/2025 (en milliers MAD)				
	30 juin 2025		31 déc 2024	
Prêts Classiques	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances prédouteuses Créances douteuses	142 000	5 619 -		1
Créances compromises Sous total 1	5 927 147 926	5 344 10 962	5 927 5 927	5 344 5 344
Prêts MEN	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances prédouteuses Créances douteuses Créances compromises Sous total 2	851 851	146 146	851 851	- - 146 146
TOTAL GÉNÉRAL	148 777	11 109	6 778	5 490



1. Gestion intégrée des risques

1.1. Principes de contrôle et de gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance de la gestion des risques au Fonds d'Equipement Communal repose sur :
• l'engagement résolu du Conseil d'Administration à privilégier la gestion des risques ;

- la forte implication de l'ensemble de l'encadrement de l'Institution dans le processus;
 des procédures et des responsabilités clairement définies au sein de l'organisation;
- l'attribution de ressources appropriées pour la gestion des risques et le développement d'une sensibilité aux risques chez toutes les parties prenantes.

1.2. Structure et gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance et la gestion des risques sont assurées par les instances décrites ci-après :

Organe d'Administration
Le Conseil d'Administration est présidé par le Chef du Gouvernement ou par l'Autorité
Gouvernementaile déléguée par lui à cet effet.
Il comprend, en outre, les membres suivants :

• 2 représentants du Ministère de l'Intérieur ;

- 2 représentants du Ministère de l'Intérieur;
 2 représentants du Ministère de l'Economie et des Finances;
 1 représentant du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale;
 1 représentant du Ministère de l'Equipement et de l'Eau;
 1 représentant du Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable;
 le représentant de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics (ANGSPE);
 le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG);
 des members représentant les édus : 8 conseillers communaux désignés parmi les conseillers
- des membres représentant les élus : 8 conseillers communaux désignés parmi les conseillers communaux figurant sur une liste établie à cet effet.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins

du FEC l'exigent et au moins deux fois par an.
Le Commissaire du Gouvernement désigné auprès du FEC, conformément aux textes en vigueur, assiste avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration.

Comité d'Audit et des Risques Le Conseil d'Administration est assisté par un Comité d'Audit et des Risques, conformément aux Le Conseil d'Administration est assiste par un Comite d'Adult et des Risques, conformement aux dispositions légales et réglementaires, relatives au contrôle interne des établissements de Crédit. Le Comité d'Audit et des Risques comprend, outre le Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'État et de Suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics, ou son représentant, Président :

• le Wali, Inspecteur Général de l'Administration Territoriale, ou son représentant (Ministère de le Wali, Inspecteur Général de l'Administration Territoriale, ou son représentant (Ministère de le Wali, Inspecteur Général de l'Administration Territoriale, ou son représentant (Ministère de le Wali, Inspecteur Général de l'Administration Territoriale, ou son représentant (Ministère de le Wali, Inspecteur Général de l'Administration Territoriale, ou son représentant (Ministère de l'Etablis de l'Administration Territoriale, ou son représentant (Ministère de l'Etablis de l'Administration Territoriale, ou son représentant (Ministère de l'Etablis de l'Administration Territoriale, ou son représentant (Ministère de l'Administration Territoriale, ou son re

- l'Intérieur)
- le Directeur du Trésor et des Finances Extérieures, ou son représentant (Ministère de l'Economie

et des Finances). Le Comité d'Audit et des Risques est chargé notamment de porter son appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et sur la cohérence des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

Instance Dirigeante
La Direction Générale du FEC évalue l'efficacité du processus de gestion des risques et procède à un examen régulier des politiques, stratégies et initiatives clés en matière de gestion des risques.
La Direction Générale effectue des présentations devant le Comité d'Audit et des Risques, émanation du Conseil d'Administration, sur les principaux aspects et les grandes évolutions de la stratégie de gestion des risques. Le CAR rend compte de ses travaux régulièrement au Conseil d'Administration, à l'occasion de chacune de ses réunions.

Comité de Crédit

Le Comité de Crédit est chargé d'examiner et de consentir les prêts dans les conditions fixées par

le Conseil d'Administration. Le Comité de Crédit du FEC comprend, outre le Gouverneur, Directeur Général du FEC, Président :

- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Intérieur;
 2 représentants désignés par le Ministère de l'Economie et des Finances

• 1 représentant désigné par le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion. Le Comité de Crédit se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins l'exigent et au moins une fois par mois.

Comité des Risques Interne

Le Comité des Risques Interne, présidé par le Gouverneur, Directeur Général du FEC, se charge notamment de :

- assurer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie globale de gestion des risques du FEC;
 s'assurer de la conformité des procédures internes avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur ainsi qu'avec les normes et usages professionnels et déontologiques;
 assurer le suivi et l'évaluation des dispositifs de prévention des risques mis en place par le FEC;
 veiller à la mise en œuvre des recommandations du Comité d'Audit et des Risques et de celles
- des intervenants du contrôle externe en matière de prévention des risques ; examiner les informations relatives à la gestion des risques et s'assurer de leur fiabilité, avant leur transmission aux tiers.

- Comité ALCO
 Le Comité ALCO, présidé par le Gouverneur, Directeur Général du FEC, a pour attributions :

 d'élaborer et de mettre en œuvre la politique de gestion Actif-Passif de la Banque, dans ses différentes composantes (refinancement, placement, transformation, couverture, rentabilité des Fonds Propres (FP)...), conformément aux orientations stratégiques du Conseil d'Administration et aux dispositions législatives et réglementaires;

 d'évaluer la politique tarifaire appliquée à la clientèle;

 de définir les limites nécessaires à l'encadrement des risques taux et liquidité;

 de veiller aux équilibres bilanciels de la Banque;

 d'évaluer l'impact du Jancement des nouveaux produits ou toute nouvelle activité comportant.
- de veiller aux equiliores bilancies de la Banque;
 d'évaluer l'impact du lancement des nouveaux produits, ou toute nouvelle activité comportant un risque de taux ou de liquidité, sur la situation financière de la Banque;
 de suivre le profil de risque de la Banque (risque de liquidité, de taux et de change) à l'aune des limites internes et réglementaires fixées par la Banque;
 de valider les conventions et les modes d'écoulement en taux.

Comité de Sécurité du Système d'Information

Le Comité de Sécurité du Système d'Information (CSSI) est chargé notamment de veiller au suivi de la mise en œuvre de la politique de sécurité SI et de son respect par les collaborateurs du FEC et par les tiers et de l'évolution du plan de traitement des risques liés à la sécurité SI, notamment les par les tiers et le révolution du plan de d'alternation des risques de cybersécurité. Le Comité de Sécurité du Système d'Information, placé sous la présidence du Secrétaire Général ou

- Le Comité de Securité du Système d'information, piace sous la présidence du Secrétaire de son représentant, est composé des membres suivants :

 Le Directeur Délégué en charge de la Direction Système d'Information ;

 Le Chief Project Management Office ;

 Le Chief Project Management Office ;

 Le Responsable de la Sécurité du Système d'information ;

- Le Chargé des Infrastructures Technologiques (Sécurité opérationnelle).

- Le CSSI a notamment pour missions de :

 Veiller au suivi de la mise en œuvre de la politique de sécurité SI et de son respect par les collaborateurs du FEC et par les tiers ;
- Collaborateurs du rec et par les tiers, Piloter globalement les plans d'actions dans le domaine de la sécurité SI, à savoir la validation, l'engagement de moyens associés et la vérification de la bonne réalisation de ces plans d'actions; Suivre l'évolution du plan de traitement des risques liés à la sécurité SI et s'assurer de la revue
- régulière de la cartographie des risques sécurité ;
 Suivre les projets structurants dans le domaine de la sécurité SI ;
 Examiner les indicateurs de Sécurité SI et assurer le suivi des actions permettant leur
- amélioration ; Traiter les questions relatives aux incidents majeurs liés à la sécurité du SI ,
- Approuver l'affectation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des actions de sécurisation du système d'information;
- Arbitrer sur les priorités de la banque en termes de sécurité SI.

Direction des Risques et Contrôle Permanent

La Direction des Risques et Contrôle Permanent est chargée notamment de s'assurer de la fiabilité et de la sécurité des opérations réalisées par le FEC ainsi que de la mise en œuvre de processus efficaces de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques.

Direction Juridique, Conformité et Gouvernance

La Direction Juridique, Conformité et Gouvernance est chargée notamment d'assurer la sécurité des actes et des engagements de la Banque, d'apprécier les risques juridiques éventuels encourus par l'institution et mettre en place les procédures appropriées pour leur gestion, d'assurer le suivi de la conformité des opérations et des actes du FEC au regard des dispositions légales et réglementaires, applicables au FEC et de superviser et renforcer les mécanismes de gouvernance interne de la Banque. Elle est également chargée de la mise en œuvre et du suivi du code d'éthique et de déontologie applicable au personnel du FEC.

Audit Interne

L'Audit Interne est chargé des opérations d'audit portant sur l'organisation, les procédures et le fonctionnement du FEC.

Cette entité assure la réalisation des missions d'audit ainsi que la préparation et le suivi des réunions

du Comité d'Audit et des Risques.
L'Audit Interne est également chargé d'apporter l'assistance nécessaire aux intervenants du contrôle externe et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations.

2. Exposition aux risques

Eu égard à la nature de ses activités, le profil de risque du FEC tel que formalisé au niveau de la Stratégie Globale des Risques, se présente comme suit :

Le risque de crédit : Le risque que les emprunteurs du FEC ne puissent pas honorer leurs engagements contractuels.

Le risque de concentration : Il s'agit du risque inhérent à une exposition individuelle importante, de nature à engendrer des pertes pouvant menacer la solidité financière de la Banque ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

à poursuivre ses activités essentielles.

Les risques environnementaux et sociaux : Ces risques peuvent se matérialiser par une atteinte à l'environnement (pollution de l'air, des sols, des eaux, ...) ou à la vie économique des individus se traduisant par une diminution de leurs revenus, un accroissement de leurs dépenses.

La responsabilité de gestion de ces risques incombe aux clients et aux autorités compétentes. Le rôle du FEC est d'appréhender les principaux enjeux environnementaux et sociaux des projets financés et vérifier le respect par ses clients des exigences législatives et réglementaires en la matière.

Les risques opérationnels : risques de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables aux procédures aux resseurces humaines aux systèmes internes ou de des événements extérieurs.

aux procédures, aux ressources humaines, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs. Le risque structurel de taux d'intérêt: Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges du FEC, ses revenus et la valeur économique de ses fonds propres. Le risque structurel de liquidité : se rapporte au risque que le FEC ne puisse pas satisfaire les

demandes de liquidités et s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit. Le risque structurel de change: Le risque qu'une fluctuation des taux de change impacte

Le risque structurel de change: Le risque qu'une fluctuation des taux de change impacte négativement les revenus de la Banque.

Le risque de non-conformité: correspond à l'exposition du FEC aux risques de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités ou des codes de conduite.

Le risque stratégique: Le risque inhérent à la stratégie choisie ou résultant de l'incapacité de l'établissement à mettre en œuvre son plan stratégique.

Le risque de réputation: Le risque résultant d'une perception négative de la part notamment des contreparties ou des régulateurs pouvant affecter défavorablement la capacité de l'établissement à remplir sa mission et son accès aux sources de financement.

Le risque de cybersécurité: Le risque que le FEC soit confronté à une attaque ou une violation de sécurité informatique qui peut compromettre la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité des données de ses clients, des transactions financières ou d'autres informations sensibles.

2.1. Risque de Crédit

Le FEC est exposé au risque de crédit en raison de son activité d'octroi de prêts.

Politique générale des prêts
Le FEC exige de ses clients un effort d'autofinancement d'au moins 20% du coût de l'investissement, sauf pour des exceptions justifiées et agrées par le Comité de Crédit.
Les taux appliqués sont soit des taux fixes soit des taux révisables.
Le remboursement des prêts FEC s'effectue au moyen de versements annuels, comprenant

principal et intérêts.

Prise de décision

la Direction des Risques et Contrôle Permanent se charge de l'agrément du projet à financer et apprécie le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit ainsi que la capacité du client à mener à bien son projet. Le Comité de Crédit décide de l'octroi du prêt. Ce dernier est autorisé par un arrêté conjoint signé

par les Ministres de l'Intérieur et de l'Economie et des Finances.

Processus de gestion du risque de crédit
A la réception d'une demande de financement d'un projet et en fonction de sa taille, le Pôle
Opérations, procède à l'évaluation du projet et à l'analyse de la qualité financière du client.
L'évaluation du projet à financer repose sur une connaissance approfondie du client, de la nature
de l'investissement à réaliser et du montage financier mis en place.

de l'investissement à realiser et du montage inflantier mis en place.
L'analyse de la situation financière du client porte sur les données budgétaires des bilans d'exécution des budgets des trois dernières années, et des budgets approuvés respectifs ainsi que sur les données du budget prévisionnel de l'année en cours.
Une analyse rétrospective est établie dans un premier temps, afin de dégager les tendances d'évolution des principales rubriques budgétaires de la Collectivité Territoriale.

Dans un second temps, une analyse prospective est effectuée sur la base des tendances observées afin de mesurer, dans le temps, l'évolution de la capacité d'emprunt de la Collectivité Territoriale. Le calcul de la capacité d'emprunt intègre les principes suivants :

• la capacité de remboursement de la Collectivité est fonction du niveau d'épargne dégagé ;

• l'épargne maximale convertible en annuité ne doit pas dépasser 80% de l'épargne brute ;

- le taux d'endettement maximum ne doit pas être supérieur à 40%, sauf dérogation expresse du Conseil d'Administration.

Préalablement à tout agrément de prêt, la Direction des Risques et Contrôle Permanent se charge d'apprécier le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit en se basant sur :
 l'analyse du contenu du dossier-client : données générales et juridiques, données financières

- et techniques ; l'analyse de la situation financière rétrospective et prospective du client, ce qui permet
- de déterminer la qualité financière intrinsèque de celui-ci et d'apprécier divers ratios d'endettement, de solvabilité ainsi que la capacité d'autofinancement; l'appréciation de la qualité du client sur la base de l'historique des remboursements des prêts
- déjà contractés et de la situation de ses arriérés vis-à-vis du FEC ; l'appréciation de l'évaluation du projet sur la base de ratios techniques communément admis
- par type de projets ; le jugement de la nécessité d'assortir, le prêt à consentir à la fourniture de garanties et la proposition des mesures de correction de risque à mettre en place.

Les conditions générales d'octroi de prêts
Au même titre que les autres dettes des Collectivités Territoriales, les annuités d'emprunt FEC sont assorties de l'obligation légale d'inscription dans leurs budgets.

- Les contrats de prêts FEC prévoient :
 une clause suspensive des décaissements en cas de détérioration de la situation financière de l'emprunteur :
- une clause suspensive des décaissements en cas de retard de paiement dépassant 30 jours.

Profil de solvabilité

A fin juin 2025 :

Les risques nets pondérés supportés par le FEC se sont établis à 7 708 557 Milliers de DH et sont constitués à hauteur de 84% du risque de crédit et de 16% du risque opérationnel. Dans le respect des exigences prudentielles, le ratio de solvabilité s'est établi à 82,98%, tandis que le ratio Tier One s'est affiché à 70,01%, reflétant ainsi le bon niveau de solvabilité de l'Institution.

Analyse du portefeuille de crédit

Les créances sur la clientèle, constituées de 99,9% d'engagements au profit des Collectivités Territoriales, ont totalisé 26 486 494 Milliers de DH au 30 juin 2025.

Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle se portent au 30 juin 2025 à 5 863 603 Milliers de DH.

L'analyse de la situation des engagements en hors bilan, arrêtée au 30 juin 2025, fait ressortir que 69,92% du volume global correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 3 ans

Provisions, politique de provisionnement et couverture des risques de crédit

Le Département Comptabilité & Reporting se charge du processus de classement et de provisionnement des créances en souffrance.

Les créances sur les Collectivités Territoriales sont affectées d'un taux de pondération de 20% La politique de classification et de provisionnement est conforme aux dispositions de la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib.

Coefficient Maximum de Division Des Risques (CMDR)

Le FEC veille en permanence, au respect du rapport maximum de 20% entre le total des risques encourus sur un même client et ses fonds propres.

Dans le cadre des demandes de financement, les entités opérationnelles ainsi que la Direction des Risques et Contrôle Permanent s'assurent du respect du coefficient maximum de division des risques.

risques. Le coefficient maximum de division des risques s'établit, selon les modalités de la circulaire n'08/G/2012 de Bank Al-Maghrib à 8,18% à fin juin 2025 se situant ainsi en dessous du seuil réglementaire fixé par BAM.
En application de la directive n°2/G/2010 de Bank Al-Maghrib, relative à la pratique des stress tests et dans le but de renforcer les outils de mesure et d'appréciation du risque crédit, des stress tests ont été effectués afin d'évaluer le degré d'aversion du FEC à ce risque.
Les résultats issus des stress tests minimaux au sens de la dite directive, incorporant des changements potentiels dans la composition du portefeuille du FEC, témoignent de la capacité de résistance du FEC au risque crédit. Le FEC affiche dans l'ensemble des scénarii un ratio de solvabilité supérieur au seuil réglementaire et un taux des créances en souffrance ne dépassant pas 1%.

2.2. Gestion Actif/Passif

Responsables de la gestion Actif/Passif La gestion des risques ALM est assurée au sein du Pôle Finance par le Département Contrôle de Gestion et ALM relevant de la Direction Financière.

Le Comité ALCO, présidé par le Gouverneur, Directeur Général du FEC, se charge du suivi transversal et collégial des risques financiers auxquels est exposée l'institution et de l'examen des décisions qui affecteraient la gestion Actif-Passif.

Gestion Actif/Passif

Le FEC a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciels tels que les risques de liquidité, de taux d'intérêts et de change, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des marchés financiers, et de l'activité de la Banque. Afin de préserver les équilibres financiers de la Banque, le dispositif ALM veille à :

- assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle;
- s'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ; assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge
- d'intérêt et en optimisant la valeur économique des fonds propres ; orienter la stratégie de la Banque en matière de refinancement.

Risque de Liquidité

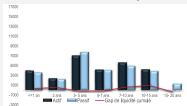
- Le risque de liquidité se définit comme étant le risque pour la Banque de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance.

 Le FEC peut être exposé au risque de liquidité qui peut se présenter sous l'une des formes suivantes :

 L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un tirage important des engagements de financement
- donnés aux CT;
 Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen et long termes par des passifs à court terme.

Approche retenue dans le calcul des Gaps de liquidité : La mesure de ce risque est basée sur des éléments de bilan à une date d'arrêté donnée, classés selon leur durée résiduelle, et sur lesquels sont appliquées les lois d'écoulement et conventions ALM. L'impasse statique en flux permet de déterminer l'excédent ou le besoin de ressources à moyen/long termes dans l'hypothèse qu'il n'y ait pas de production nouvelle d'actifs et de passifs. Au 30 juin 2025, le profil des impasses de liquidité se présente comme suit :

IMPASSES ANNUELLES DE LIQUIDITÉ



Gestion du Risque de Taux d'intérêt (IRRBB)

Le risque de taux d'intérêt correspond à la sensibilité du bilan quant aux mouvements futurs des taux d'intérêt. L'appréciation de ce risque s'effectue à travers un ensemble de simulations de stress tests, notamment dans le cadre des six scénarii réglementaires suivants :

Scénario 1: Déplacement parallèle de la courbe des taux d'intérêt à la hausse (+ 200 bps);

Scénario 2 : Déplacement parallèle de la courbe des taux d'intérêt à la baisse (-200 bps) ; Scénario 3 : Hausse des taux courts ; Scénario 4 : Baisse des taux courts ;

Scénario 6 : Pentification de la courbe des taux ; Scénario 6 : Pentification de la courbe des taux ;

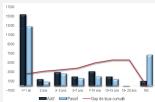
L'analyse et l'évaluation des risques de taux d'intérêt obéit à une double logique à savoir la préservation de la marge d'intérêt et de la valeur économique des fonds propres.

La Banque a opté pour l'approche dite méthode des échéances en mode statique. Cette approche consiste à écouler toutes les positions du bilan en statique en fonction de leurs caractéristiques

contractuelles ou conventionnelles. Exposition au 30 juin 2025

Les impasses de taux en flux se présentent au 30 juin 2025, comme suit :

IMPASSES ANNUELLES DE TAUX



L'impact des scénarii réglementaires est de -2,63% sur la marge d'intérêt nette prévisionnelle (scénario 1) et de 11,62% sur la valeur économique des fonds propres (scénario 2).

Risque de Change

Risque de Change
Afin d'être immunisé contre le risque de change, le FEC a mis en place une couverture parfaite et
intégrale et ce, à l'occasion des tirages effectués à compter de l'exercice 2019 sur les lignes de crédit
contractées auprès des bailleurs de fonds étrangers.
Pour rappel, la couverture du risque de change afférent à la majorité des emprunts extérieurs
mobilisés par le FEC au cours des années 90, est prise en charge par l'Etat (Ministère de l'Economie
et des Finances /Direction du Trésor et des Finances Extérieures) moyennant rémunération, dans
le cadre d'un système propre à chaque ligne de prêt.

2.3. Risques Opérationnels

Au cours des dernières années et conformément aux dispositions de Bank Al-Maghrib et aux principes de bonne gouvernance, le FEC a mis en place un dispositif de contrôle interne évolutif

- d'assurer la fiabilité et l'intégrité des informations financières et comptables produites ;
- de s'assurer que les opérations sont réalisées conformément aux lois et règlements en vigueur et selon les orientations et normes de gestion définies par l'Organe de Direction et l'Organe d'Administration
- de prévenir et de maîtriser les risques liés à son activité à travers des procédures bien définies

et régulièrement contrôlées. La Direction Générale supervise le dispositif de gestion des risques opérationnels et assure le suivi des actions entreprises pour son renforcement.

Cadre Général

Le FEC a entrepris plusieurs actions pour le renforcement du dispositif de contrôle interne et la mise en place du socle nécessaire pour la construction d'un dispositif de gestion des risques opérationnels robuste et pérenne adossé aux meilleures pratiques et conforme aux exigences

» Mécanisme de délégations de signatures Le FEC a mis en place un mécanisme évolué de délégations de signatures, basé sur une définition précise des pouvoirs et une délimitation claire des responsabilités. Ce mécanisme répond aux principes suivants :

- Le principe de double signature est obligatoire pour toutes les opérations affectant les comptes du FEC ou d'autres éléments de son actif;
- La séparation entre l'initiation et l'exécution d'une part, et le contrôle d'autre part; Les remplacements sont systématiquement prévus en cas d'absence ou d'empêchement d'une personne de sorte à assurer la continuité de service.

» Manuel de procédures générales

» Manuel de procedures generales Le FEC dispose d'un manuel de procédures générales couvrant tous les processus fonctionnels relevant des domaines Pilotage, Opérationnel et Support. La cartographie des processus a été élaborée conformément aux exigences de la norme qualité ISO 9001. Par ailleurs, l'utilisation d'outil de modélisation garantit un référentiel unique des procédures, structuré et accessible par tous les collaborateurs du FEC à travers un site intranet. Ce référentiel fait l'objet d'une revue régulière et évolutive afin de se conformer entre autres aux évolutions de la réglementation, de l'activité ou des systèmes d'Information.

» Manuel de procédures et d'organisation comptable

Le FEC est doté d'un manuel de procédures et d'organisation comptable permettant de s'assurer

- toutes les opérations réalisées par le FEC sont fidèlement traduites en enregistrements comptables; tous les enregistrements sont conformes au Plan Comptable des Etablissements de Crédit et à
- la réglementation en vigueur ; toutes les informations financières et comptables diffusées en interne et externe sont fiables,
- complètes et intelligibles pour ses utilisateurs.

» Manuel de contrôle interne

conformément à la réglementation en vigueur et aux meilleures pratiques en la matière, le FEC est doté d'un manuel de contrôle interne lui permettant de veiller à la régularité et à la bonne application des procédures mises en place ainsi qu'à la formalisation des points de contrôle

» Plan de Continuité d'Activité

Conformément aux dispositions de la circulaire n°4/W/2014 du Wali de Bank Al-Maghrib, relative au contrôle interne des établissements de crédit et de la directive n°47/G/2007 de Bank Al-Maghrib, relative au plan de continuité de l'activité au sein des établissements de crédit, le FEC dispose d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA), qui a été approuvé par le Conseil d'Administration. Le PCA permet au FEC d'assurer le fonctionnement de la Banque en mode dégradé ainsi que la reprise des activités, et ce, selon divers scénarios de crise.

La mise en œuvre du PCA du FEC a porté notamment sur la mise en place des :

Dispositifs de continuité Système d'Information ;

Dispositifs de continuité logistique ;

Dispositifs de continuité des opérations.

Afin d'assurer le maintien opérationnel des dispositifs mis en place, le corpus documentaire PCA (Etude de criticité, Stratégie de continuité, Procédures, Plan de communication...) est mis à jour régulièrement. Dans ce cadre, des sessions de sensibilisation portant sur les exigences réglementaires ainsi que sur les enjeux et les bonnes pratiques en matière de continuité d'activité ont été organisées au profit de l'ensemble des collaborateurs.

De mêne, le plan de maintenance opérationnelle du PCA du FEC est en cours de renforcement. Conformément aux dispositions de la circulaire n°4/W/2014 du Wali de Bank Al-Maghrib, relative

ont été organisées au profit de l'ensemble des collaborateurs.

De même, le plan de maintenance opérationnelle du PCA du FEC est en cours de renforcement.

Par ailleurs, le FEC continue à assurer une veille permanente quant à la survenance de tout événement pouvant nécessiter l'activation de son PCA, afin de garantir la continuité d'activité des services de la Banque et la sécurité de ses collaborateurs. Ainsi, et en l'absence d'incident nécessitant son activation, le PCA du FEC n'a pas été activé au cours du premier semestre 2025.

Gestion des risques opérationnels

Le FFC est doté d'une cartographie des risques opérationnels en s'appuyant sur la typologie Bâle II et dont la mise à jour s'effectue annuellement. Cette cartographie couvre les processus relevant des domaines crédit, support et systèmes d'information et permet de cibler les processus nécessitant

domaines crédit, support et systèmes d'information et permet de cibler les processus nécessitant une surveillance particulière ou renforcée. Le dispositif de gestion des risques opérationnels déployé au FEC, dans le cadre de la réforme Bâle II et en application de la Directive n°29/G/2007 émise par Bank Al-Maghrib, permet l'identification, l'évaluation des risques opérationnels ainsi que le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés. Ce dispositif a été complété en 2011 par une base de collecte des incidents qui permet de dégager une vision objective des risques encourus et la réévaluation de ces risques par les résultats de la collecte des incidents opérationnels.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est entièrement automatisé suite au déploiement d'une application SI, permettant d'assurer :

• l'identification, l'évaluation et la surveillance des risques opérationnels à travers la cartographie

- des risques ;
 la conciliation de la cartographie des risques avec le manuel des procédures générales ;
 le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés ;
- la collecte des incidents liés aux risques opérationnels

Organisation

Sur le volet organisationnel, le pilotage du dispositif de gestion du risque opérationnel est assuré par la Direction des Risques et Contrôle Permanent. Cette dernière s'appuie sur des correspondants risques opérationnels (CRO) au niveau des entités Métiers et Supports.

Ces CRO se chargent de la remontée d'incidents opérationnels, de l'analyse de la base de collecte de ces incidents et de la mise en œuvre des plans d'action de couverture des risques majeurs. A cet effet, une procédure de collecte et de remontée des incidents opérationnels ainsi qu'une fiche de déclaration de la survenance d'un incident opérationnel ont été élaborées et mises à la disposition des CRO afin d'outiller la démarche de collecte et de remontée des incidents. La gouvernance des risques opérationnels est assurée par le Comité des Risques Interne

Converture des risques opérationnels
Conformément aux dispositions réglementaires relatives aux exigences minimales en fonds propres, le FEC procède depuis Décembre 2011 à la couverture des risques opérationnels.
L'exigence en fonds propres pour la couverture des risques opérationnels est calculée selon l'approche "indicateur de base", soit égale à 15% de la moyenne du produit net bancaire, calculée

sur les 3 dernières années. 2.4. Risques de Non-Conformité

Conformément à la directive n°49/G/2007 de Bank Al-Maghrib relative à la fonction conformité du 31 août 2007, le FEC s'est doté d'une politique et d'une charte de conformité.



Coopers Audit

83, Avenue Hassan II Casablanca Maroc

FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2025

En application des dispositions de la loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Fonds d'Equipement Communal comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi qu'une sélection d'états de l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2025. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 6.433.962 KMAD dont un bénéfice net de 170.721 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel du fonds et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds d'Equipement Communal établis au 30 juin 2025, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 23 septembre 2025

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory

Moutai CHAOUKI

Associé

Coopers Audit Maroc S.A

COOPER AUD MAROC Siège Social & A A Ge Hassan II

Abdellah LAGHCHAOUI

Associé





Fonds d'Equipement Communal Espace Oudayas, angle avenue Annakhil and avenue Ben Barka B.P. 2175 - Hay Ryad 10 100 - Rabat - Morocco Phone: +212 (0) 537 56 60 90 to 93 - Fax: +212 (0) 537 56 60 94

www.fec.ma